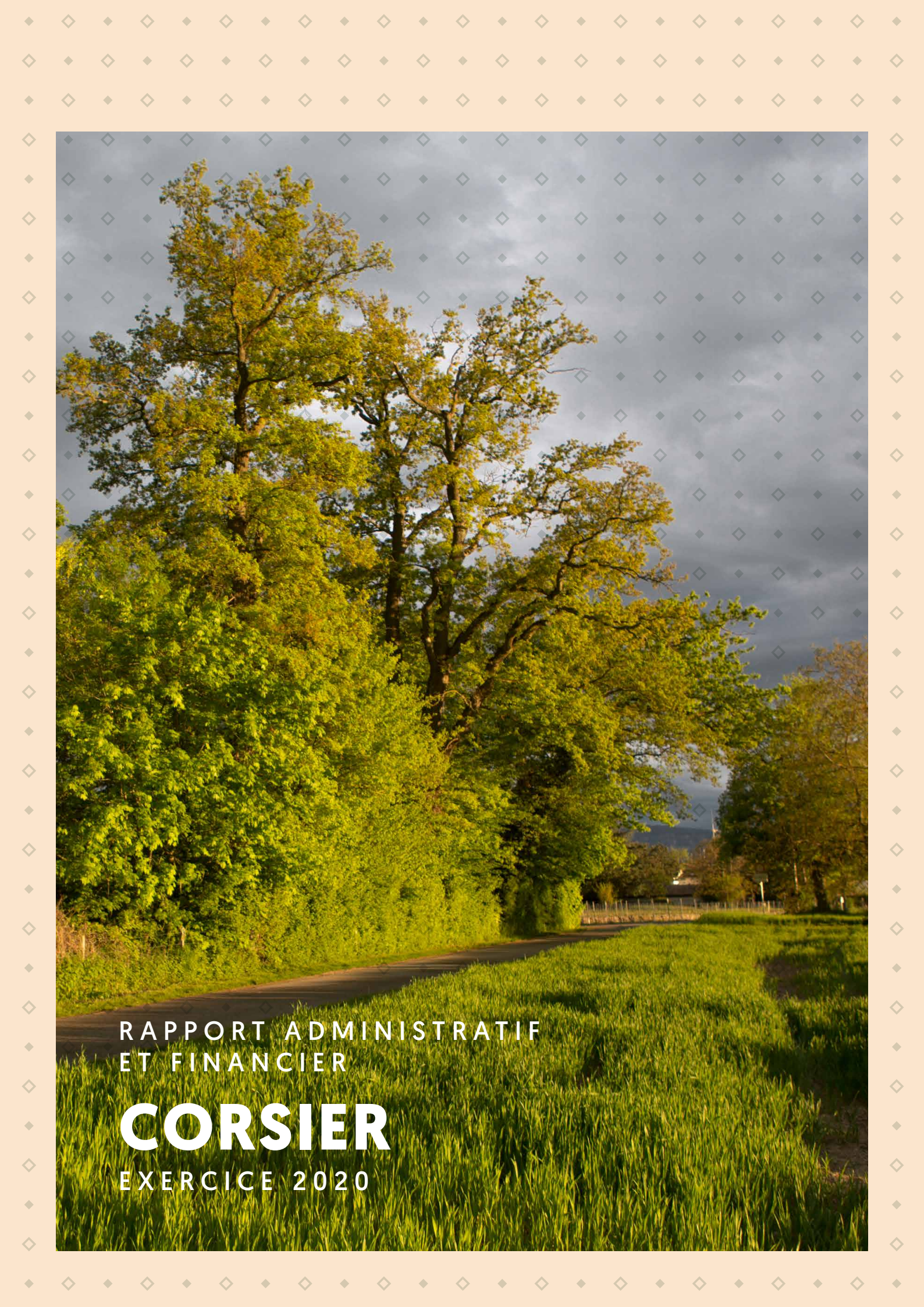


The cover features a photograph of a large, leafy tree with green and yellow foliage, standing in a field of tall grass. A paved path leads from the foreground towards the tree. The sky is overcast with grey clouds. The entire image is framed by a light beige border with a repeating diamond pattern.

RAPPORT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

CORSIER

EXERCICE 2020



I. Rapport administratif

a. Autorités communales	3
- Exécutif	3
- Bureau du Conseil Municipal	3
- Membres du Conseil Municipal	3
- Commissions	4
- Séances du Conseil Municipal	8
- Séances des Commissions	10
b. Administration communale	10
- Administration et secrétariat	10
- Autres services	10
- Prestations communales	11
c. Population	12
- Graphiques d'évolution de la population corsesoise	12
- Promotions civiques	13
- Naissances	13
- Noces d'or, centenaires, etc.	13
d. Affaires culturelles et sportives	14
- Subventions	14
- Compte rendu des manifestations	14
- Mérite et Fonds Lauber Chapel	15
- Bibliobus	15
e. Affaires sociales	16
- Aides humanitaires	16
- FASE	16
f. Rapports de l'école de Corsier et de la petite enfance	18
- École de Corsier	18
- Association des parents d'élèves (APEC)	19
- Jardin d'enfants la Pomme	22
g. Urbanisme	24
h. Rapports des corps constitués	24
- Etat-civil	24
- Police municipale	26
- ORPC Lac	27
- Sapeurs-pompiers volontaires	30

II. Rapports des sociétés communales

- Galerie du Clin d'œil	31
- FC Coheran	31
- Tennis Club Corsier	32
- Vovinam	33
- Coherence	34
- Sauvetage d'Hermance	37

III. Rapport de la fondation d'intérêt public

Rapport de la fondation public communal pour le logement à Corsier ...	38
--	----

IV. Compte rendu financier exercice 2020

- Rapport financier	40
- Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2020.....	67

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de l'article 48 al. 1 let. et de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes LAC, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport administratif et financier 2020 de la commune de Corsier.

Eric Anselmetti, Maire



I. RAPPORT ADMINISTRATIF

a. AUTORITÉS COMMUNALES

EXÉCUTIF
[jusqu'au 31 mai 2020]

Anselmetti Eric, Maire, Entente corsesoise
Jaccard François, Adjoint, Indépendant
Martin Widmer Joëlle, Adjointe, PLR Libéral-Radical

[dès le 1^{er} juin 2020]

Anselmetti Eric, Maire, Entente corsesoise
Finances et administration

Baumberger Christophe, Adjoint, PLR Libéral-Radical
Territoire, technique et sécurité

Jaccard François, Adjoint, Corsier Demain
Population, loisirs et bâtiments



BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL
[jusqu'au 31 mai 2020]

Baumberger Dominique, Présidente, Entente corsesoise
Sudan Killian, Vice-Président, PLR Libéral-Radical
Waechter Denis, Secrétaire du Bureau, Les Verts

[dès le 1^{er} juin 2020]

Sudan Killian, Président, PLR Libéral-Radical
Waechter Denis, Vice Président, Les Verts
Morel Alexia, Secrétaire du Bureau, Entente corsesoise

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
[jusqu'au 31 mai 2020]

Anselmetti Jérémie, Entente corsesoise
Cochet Claudia, PLR Libéral-Radical
Ducrest Jean-Noël, PLR Libéral-Radical
Ehretsmann Andrea, Entente corsesoise
Ferrari Monique, Entente corsesoise
Giacobino Dante, PLR Libéral-Radical
Huynh Binh, Entente corsesoise
Muscionico Daniel, Entente corsesoise
Odier Catherine, Entente corsesoise
Peccoud Laurent, PLR Libéral-Radical
Renaud Philippe, PLR Libéral-Radical
Roffler Hazel, Entente corsesoise
Sirolli Albert, PLR Libéral-Radical
Vinzio Charles, PLR Libéral-Radical

**COMPOSITION POLITIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

17 sièges : PLR Libéral-Radical **8**, Entente corsesoise **8**, Les Verts **1**.

[dès le 1^{er} juin 2020]

Baumberger Dominique, Entente corsesoise
Brand Sophie, Les Verts
Cochet Adrien, Les Verts
Ducrest Jean-Noël, PLR Libéral-Radical
Ehrestmann Andréa, Entente corsesoise
Giacobino Dante, PLR Libéral-Radical
Giacobino Federico, Corsier Demain
Muscionico Daniel, Entente corsesoise
Odier Catherine, Entente corsesoise
Peccoud Laurent, PLR Libéral-Radical
Rapin Raphaël, Corsier Demain
Ryser Marine, PLR Libéral-Radical
Sirolli Albert, PLR Libéral-Radical
Sirolli Geoffroy, PLR Libéral-Radical

COMPOSITION POLITIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

17 sièges : PLR Libéral-Radical **7**, Entente corsesoise **5**, Les Verts, **3** Corsier Demain **2**.

COMMISSIONS

[Jusqu'au 31 mai 2020]

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Présidente	Entente corsesoise	Roffler Hazel
Vice-président	Les Verts	Waechter Denis
Membres	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
	Entente corsesoise	Odier Catherine
	PLR Libéral-Radical	Renaud Philippe
	PLR Libéral-Radical	Sirolli Albert
Exécutif		Jaccard François, Adjoint

[dès le 01 juin 2020]

Président	Les Verts	Waechter Denis
Vice-président	PLR Libéral-Radical	Sirolli Goeffray
Membres	Entente corsesoise	Ehrestmann Andrea
	Entente corsesoise	Catherine Odier
	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
	Corsier Demain	Rapin Raphaël
	PLR Libéral-Radical	Ryser Marine
Exécutif		Baumberger Christophe, Adjoint

[Jusqu'au 31 mai 2020]

COMMISSION DES FINANCES

Président	PLR Libéral-Radical	Sirolli Albert
Vice-président	Entente corsesoise	Huynh Binh
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Eric
	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémy
	PLR Libéral-Radical	Cochet Claudia
	PLR Libéral-Radical	Ducrest Jean-Noël
	Entente corsesoise	Ehrestmann Andrea
	Entente corsesoise	Muscionico Daniel
	PLR Libéral-Radical	Vinzio Charles
	Les Verts	Waechter Denis
Exécutif		Martin Widmer Joëlle, Adjointe

[dès le 01 juin 2020]	Président	Entente corsesoise	Muscionico Daniel
	Vice-président	PLR Libéral-Radical	Sirilli Albert
	Membres	Les Verts	Brand Sophie
		Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
		PLR Libéral-Radical	Peccoud Laurent
Exécutif	Corsier Demain	PLR Libéral-Radical	Rapin Raphaël
			Sirilli Geoffroy
			Anselmetti Eric, Maire

COMMISSION DES NATURALISATIONS

[Jusqu'au 31 mai 2020]	Présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	Vice-président	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
	Membres	Entente corsesoise	Huynh Binh
		PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
Exécutif			Anselmetti Eric, Maire

[dès le 01 juin 2020]	Présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	Vice-président	PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
	Membres	Entente corsesoise	Morel Alexia
	Exécutif		Anselmetti Eric, Maire

COMMISSION SOCIALE, SCOLAIRE & COMMUNICATION

[Jusqu'au 31 mai 2020]

Présidente	Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
Vice-président	PLR Libéral-Radical	Ducrest Jean-Noël
Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémie
	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	PLR Libéral-Radical	Cochet Claudia
	Entente corsesoise	Ferrari Monique
	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
	Entente corsesoise	Huynh Binh
	PLR Libéral-Radical	Vinzio Charles
	Exécutif	

[dès le 01 juin 2020]	Présidente	Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
	Vice-présidente	Les Verts	Brand Sophie
	Membres	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
		Corsier Demain	Giacobino Federico
		Entente corsesoise	Morel Alexia
		PLR Libéral-Radical	Peccoud Laurent
	Exécutif	PLR Libéral-Radical	Sirilli Albert
			Jaccard François, Adjoint

COMMISSION DES SPORTS, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS & CULTURE

[Jusqu'au 31 mai 2020]	Président	Les Verts	Waechter Denis
	Vice-président	PLR Libéral-Radical	Ducrest Jean-Noël
	Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémie
		PLR Libéral-Radical	Cochet Claudia
		Entente corsesoise	Ehretsmann Andrea
		Entente corsesoise	Ferrari Monique
		Entente corsesoise	Huynh Binh
		PLR Libéral-Radical	Peccoud Laurent
		PLR Libéral-Radical	Sirilli Albert
		PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
	Exécutif		Jaccard François, Adjoint

[dès le 01 juin 2020]	Président	PLR Libéral-Radical	Sirolli Geoffray
	Vice-présidente	Entente corsesoise	Morel Alexia
	Membres	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
		Les Verts	Cochet Adrien
		PLR Libéral-Radical	Ducrest Jean-Noël
Exécutif		Corsier Demain	Giacobino Federico
		PLR Libéral-Radical	Ryser Marine
			Jaccard François, Adjoint

COMMISSION DES TRANSPORTS, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA MOBILITÉ

[Jusqu'au 31 mai 2020]	Président	PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
	Vice-présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémie
		Entente corsesoise	Odier Catherine
		PLR Libéral-Radical	Peccoud Laurent
		PLR Libéral-Radical	Renaud Philippe
		Entente corsesoise	Roffler Hazel
Exécutif		PLR Libéral-Radical	Vinzio Charles
			Martin Widmer Joëlle, Adjointe

[dès le 01 juin 2020]	Président	PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
	Vice-présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	Membres	Les Verts	Cochet Adrien
		Corsier Demain	Giacobino Federico
		Entente corsesoise	Odier Catherine
		PLR Libéral-Radical	Peccoud Laurent
		PLR Libéral-Radical	Ryser Marine
Exécutif			Baumberger Christophe, Adjoint

COMMISSION DE L'URBANISME & DES CONSTRUCTIONS

[Jusqu'au 31 mai 2020]	Président	PLR Libéral-Radical	Renaud Philippe
	Vice-présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	Membres	Entente corsesoise	Anselmetti Jérémie
		PLR Libéral-Radical	Cochet Claudia
		PLR Libéral-Radical	Ducrest Jean-Noël
		Entente corsesoise	Ferrari Monique
		PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
		Entente corsesoise	Huynh Binh
		PLR Libéral-Radical	Peccoud Laurent
		PLR Libéral-Radical	Sirolli Albert
Exécutif		PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
			Anselmetti Eric, Maire

COMMISSION DE L'URBANISME, DES CONSTRUCTIONS ET DU PATRIMOINE

[dès le 01 juin 2020]	Président	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
	Vice-présidente	Entente corsesoise	Baumberger Dominique
	Membres	Les Verts	Cochet Adrien
		PLR Libéral-Radical	Ducrest Jean-Noël
		Entente corsesoise	Odier Catherine
		Corsier Demain	Rapin Raphaël
	Exécutif	PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
			Baumberger Christophe, Adjoint

[Jusqu'au 31 mai 2020]	COMMISSION AD HOC PLAN DIRECTEUR COMMUNAL		
	Président	PLR Libéral-Radical	Renaud Philippe
	Vice-président	Les Verts	Waechter Denis
	Membres	Entente corse	Ehretsmann Andrea
		Entente corse	Roffler Hazel
		Entente corse	Baumberger Dominique
		PLR Libéral-Radical	Sirilli Albert
	Exécutif	PLR Libéral-Radical	Sudan Killian
			Anselmetti Eric, Maire

[Jusqu'au 31 mai 2020]	COMITÉ DE L'ASSOCIATION COMMUNES-ÉCOLE		
	Membre	Entente corse	Ferrari Monique
[dès le 01 juin 2020]	Membre	Corsier Demain	Giacobino Federico

[Jusqu'au 31 mai 2020]	CONSEIL DE LA CRÈCHE INTERCOMMUNALE DE COLLONGE-BELLERIVE		
	Membre	Entente corse	Ehretsmann Andrea
[dès le 01 juin 2020]	Membre	Corsier Demain	Giacobino Federico

FONDATION D'INTÉRÊT PUBLIC COMMUNAL POUR LE LOGEMENT À CORSIER			
[Jusqu'au 31 mai 2020]	Président	Entente corsiéroise	Anselmetti Eric
	Vice-présidente	PLR Libéral-Radical	Martin Widmer Joëlle
	Secrétaire		Lassauce Charles
	Membres	PLR Libéral-Radical	Renaud Philippe
		PLR Libéral-Radical	Sirolli Albert
Les Verts		Waechter Denis	
		Serafin Serge	Teysseire Corinne
[dès le 01 juin 2020]	Président	Entente corsiéroise	Anselmetti Eric
	Vice-président	Entente corsiéroise	Muscionico Daniel
	Secrétaire		Lassauce Charles
	Membres	PLR Libéral-Radical	Giacobino Dante
		Corsier Demain	Jaccard François
		Les Verts	Waechter Denis
			Serafin Serge
		Teysseire Corinne	

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE COHERAN		
[Jusqu'au 31 mai 2020]	Exécutif	Anselmetti Eric, Maire Martin Widmer Joëlle, Adjointe Jaccard François, Adjoint
	Conseillers municipaux	Ducrest Jean-Noël Giacobino Dante Muscionico Daniel
[dès le 01 juin 2020]	Exécutif	Anselmetti Eric, Maire Baumberger Christophe, Adjoint Jaccard François, Adjoint
	Conseillers municipaux	Baumberger Dominique Ducrest Jean-Noël Peccoud Laurent

**COMPOSITION POLITIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Corsier **3**, Hermance **2**, Anières **4**.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le Conseil municipal s'est réuni à 7 reprises. Florilège des principales décisions prises au cours de ces séances.

21 janvier 2020

Crédit d'engagement de CHF 900'000 pour la transformation du local de pompiers de Corsier situé dans les bâtiments du Nouveau groupe scolaire (NGS)

Le Conseil municipal approuve ce crédit qui prévoit l'agrandissement du local alloué aux véhicules de pompiers, permettant de stationner les remorques de manière plus adéquate et ainsi optimiser les départs en intervention, l'aménagement d'un local dédié à la maintenance des appareils de protection respiratoire et la création d'un vestiaire femmes séparé, entre autres.

12 mai 2020

Crédit de réalisation de CHF 2'800'000 pour l'aménagement d'un espace de vie enfantine dans les immeubles de Prés-Grange

Le Conseil municipal est favorable à la construction d'une nouvelle crèche de 52 places à Corsier, au rez-de-chaussée d'un des immeubles de Prés-Grange. Celle-ci fera partie des crèches du Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale (GICI) des communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance.

2 juin 2020

Les conseillers municipaux élus pour la législature 2020-2025 ont prêté serment. Les membres du bureau ont été élus à l'occasion de cette séance et les diverses commissions et leurs membres ont été nommés.

23 juin 2020

Approbation des comptes 2019 de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier

Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2019 qui sont stables.

Crédit d'engagement complémentaire de CHF 50'000 F en vue d'achever la révision du Plan directeur communal (PDCom) et des plans directeurs des chemins piétons et de l'énergie

La demande de crédit initiale soumise au Conseil municipal afin de terminer le PDCom s'élevait à CHF 130'000, y compris une enveloppe pour la communication. Le Conseil municipal a souhaité obtenir plus d'informations sur ce crédit et a décidé de n'allouer que CHF 50'000, le dossier étant pour le reste renvoyé en commission des finances pour étude.

Indemnités allouées aux Maires, Adjoints et Conseillers municipaux pour la législature 2020-2025

Le Conseil municipal se joint à l'Exécutif dans son souhait de maintenir les indemnités au niveau fixé pour la législature précédente et approuve les indemnités allouées à CHF 60'000 au Maire et CHF 80'000 aux deux Adjoints, pour un total de CHF 140'000 par année et CHF 140 par Conseiller-ère municipale par séance du Conseil municipal et de commissions.

8 septembre 2020

Crédit d'engagement complémentaire de CHF 80'000 en vue d'achever la révision du Plan directeur communal (PDCom) et des plans directeurs des chemins piétons et de l'énergie

Sur préavis de la commission des Finances, et vu l'importance de pouvoir clore le PDCom, qui est un outil essentiel pour définir le développement urbanistique de la commune, le Conseil municipal approuve un crédit complémentaire de CHF 80'000.

Nomination des membres du Conseil de la Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier pour la législature 2020-2025

Selon les statuts de la Fondation, sont nommés au Conseil: le Maire et un Adjoint, les présidents des commissions des finances et de l'urbanisme, constructions et patrimoine, ainsi qu'un

représentant du Conseil municipal. Le Conseil de Fondation est complété par deux spécialistes [architecte et avocat], ainsi que par le Secrétaire général de la commune. Les huit membres du Conseil de Fondation ont été nommés. Il s'agit de Mme C. Teyssiere et de MM. E. Anselmetti, F. Jaccard, D. Giacobino, D. Muscionico, D. Waechter, S. Serafin et C. Lassauce.

6 octobre 2020

Présentation du budget 2021

L'Exécutif communal présente un projet de budget déficitaire de CHF 166'000, qui maintient un niveau élevé de prestations à la population et prévoit des budgets supplémentaires pour des mesures sanitaires liés à la pandémie de Covid-19.

Le budget est renvoyé pour étude à la commission des finances.

Crédit d'engagement pour la construction d'un local provisoire pour le Tennis Club Corsier

Le Conseil municipal a accepté cette construction qui est le fruit d'une réflexion et d'une collaboration menée de concert avec le Tennis Club Corsier dans l'attente de l'intégration d'un tel local dans les travaux d'agrandissement de l'école.

15 décembre 2020

Approbation budget 2021

Le budget de fonctionnement 2021 est approuvé à l'unanimité, pour des

montants nets de CHF 8'698'877 aux charges et de CHF 8'608'202 aux revenus avec un excédent de charges présumé s'élevant à CHF 90'675.

Le taux des centimes additionnels reste fixé à 35 centimes.

Dégrèvement de la taxe professionnelle

Le Conseil municipal fixe à l'unanimité le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale à 100%.

Amortissements complémentaires 2020

En prévision des futurs projets d'investissements conséquents envisagés pour le périmètre des deux bâtiments scolaires au cours des prochaines années, le Conseil municipal accepte à l'unanimité de procéder à des amortissements complémentaires d'un montant de CHF 1'734'824 sur des soldes résiduels de crédits relatifs à ces deux groupes scolaires.

Crédit budgétaire supplémentaire sensibilisation consommation de proximité et distribution de bons d'achats

Sur proposition du groupe PLR Corsier, le Conseil municipal a voté en faveur de l'entrée en matière d'un crédit budgétaire supplémentaire pour une sensibilisation à la consommation de proximité et la distribution de bons d'achat aux habitants de Corsier.

Crédit d'engagement de CHF 900'000 pour la construction réfectoire provisoire restaurant scolaire

A l'unanimité le Conseil municipal vote en faveur de la construction d'un réfectoire provisoire qui permettra d'améliorer la qualité de service des repas et d'accueil des quelques 140 enfants qui

y mangent chaque midi et ceci durant toute la période des travaux d'agrandissement du Nouveau groupe scolaire [NGS].

Crédit d'engagement pour le remplacement d'un collecteur d'eaux usées sis route de la Côte d'Or, chemin des Gravannes, La Vy-Verte et la route d'Hermance

Le collecteur d'eaux usées existant étant en très mauvais état et afin qu'il soit conforme à la législation applicable en matière de gestion de l'eau, le Conseil municipal vote en faveur de ce crédit de CHF 1'293'000 relatif à la partie souterraine des travaux. Ces travaux font l'objet d'un remboursement par le Fonds Intercommunal d'Assainissement [FIA] sur une durée de 40 ans.

Structure juridique du service technique intercommunal

Par voie de résolution, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de la création d'un groupement intercommunal pour le service technique intercommunal [STIC] afin d'améliorer la cohésion du groupe et la gouvernance de l'entité.

Le Conseil municipal a également réaffirmé sa volonté de poursuivre la collaboration intercommunale initiée avec les communes d'Anières et d'Hermance au sein de l'entité CoHerAn.

SÉANCES DES COMMISSIONS 2020 (du 1^{er} Janvier au 31 décembre)

Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Développement durable

28 janvier, 16 juin, 26 août, 7 décembre

Commission des Finances

15 janvier, 20 février,
15 juin, 27 août, 24 septembre,
15 octobre, 3 décembre

Commission des Naturalisations

17 septembre, 1^{er} décembre

Commission «Social, Scolaire & Communication»

11 mars, 10 juin, 31 août

Commission des Sports, Manifestations, Associations & Culture

23 janvier, 30 juin, 25 août

Commission des Transports, de la Sécurité et de la Mobilité

13 janvier, 9 juin, 21 septembre

Commission de l'Urbanisme & des Constructions

13 janvier, 20 février, 1^{er} juillet,
2 septembre, 2 décembre

Commission ad hoc «Plan directeur communal»

4 mars

Commission ad hoc «Ecoles»

Pas de séance en 2020

Comité de l'association Communes-Ecole

Pas de séance en 2020

Conseil de la Crèche intercommunale de Collonge-Bellerive

6 mai, 7 octobre

Fondation d'intérêt public pour le logement à Corsier

Mai

Conférence intercommunale CoHerAn

Pas de séance en 2020.

Commissions plénières

29 septembre, 12 novembre

b. ADMINISTRATION COMMUNALE

ADMINISTRATION ET SECRÉTARIAT [personnel]

Secrétaire Général
Secrétaire Générale Adjointe
Secrétaires

Comptable
Technicien communal
Apprentie

Lassauce Charles
Boldrini Célia
Anderegg Sarah,
Eichenberger Christian,
Lusson Francine
Conti Raphaël
Curd Andrew
Carnicero Cindy [depuis le 1.11.20]

AUTRES SERVICES [personnel]

Horticulteur-Cantonnier

Concierges

Intendantes restaurant scolaire

Conciergerie Prés-Grange

Dechevrens Dimitri, Pelé Loïc,
Vouters Grégory
Bigler Laurent, El Hdry Taoufiq,
Wassmer Pierre
Beutler Céline,
Marques Francela Paula
Mayer Philippe

Sont en outre responsables :

Service technique intercommunal CoHerAn
Police Municipale (APM), Chef de Poste
Service de l'état-civil

Marco Pulido

Megevand Denis, Sergent-Major

Laurence Grosclaude, Responsable de
l'Arrondissement Campagne et rive
gauche du Lac

Service du Feu
ORPC-Lac

Peccoud Dominique, Commandant

Erwin Leitner, Commandant

STATISTIQUES DU SERVICE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL COHERAN

La collaboration du service technique intercommunal des communes de Corsier, Hermance et Anières a été mise en place en 2018, elle vise à harmoniser et à rationaliser les prestations qui sont réalisées sur son territoire en bénéficiant des ressources des trois communes en matière de voirie. Tous les collaborateurs interviennent indépendamment de la commune où ils sont rattachés, selon leurs spécialités et les besoins de chacun.

Tâches du STIC par commune (heures)

			
Levée des déchets	416 h	349 h	417 h
Espaces verts	1830 h	1477 h	1264 h
Balayage	290 h	276 h	331 h
Déneigement	8 h	11 h	16 h
Divers (Réparation / rangements)	649 h	761 h	1272 h
Livraisons	7 h	25 h	33 h
Manifestations	20 h	3 h	142 h
Cimetière	34 h	50 h	86 h
TOTAUX	3254 h	2952 h	3561 h
	33 %	30 %	37 %

PRESTATIONS COMMUNALES

Abonnement UNIRESO

121 subventions de CHF 150, soit un montant total de CHF 18'150 ont été accordées aux jeunes corses et corses âgés entre 13 ans et 25 ans révolus lors de l'achat d'un abonnement annuel UNIRESO.

Cartes journalières CFF

Tout au long de l'année, la commune d'Anières s'est chargée de la vente des cartes journalières CFF que le groupement intercommunal CoHerAn a décidé de mettre à disposition de ses habitants au prix unitaire de CHF 40. Les 1'111 cartes CFF vendues ont permis à leurs détenteurs de circuler pendant une journée entière sur le réseau suisse de transports en commun.

Plage d'Hermance

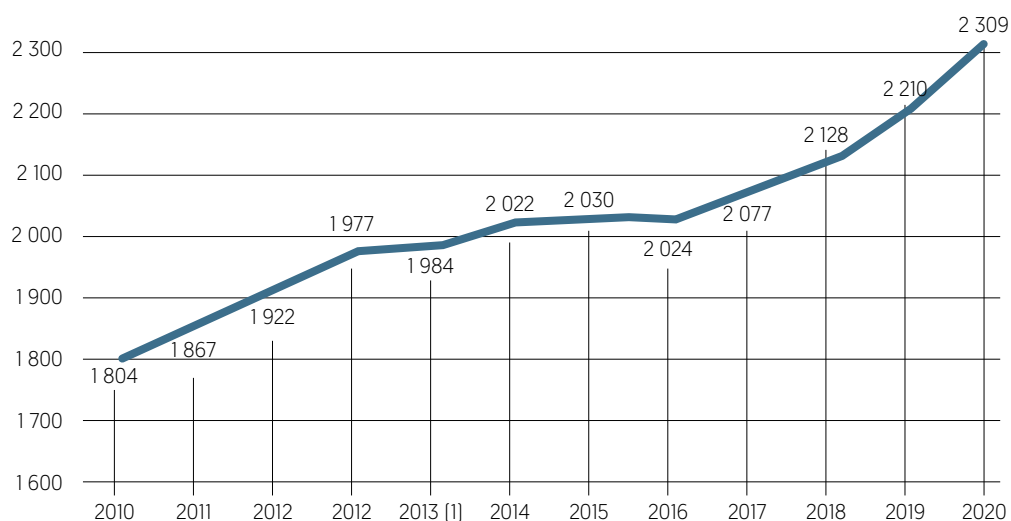
Grâce à sa collaboration avec la commune d'Hermance, Corsier a continué à délivrer gracieusement à ses habitants des cartes d'accès gratuit à la plage d'Hermance.

c. POPULATION

POPULATION RÉSIDANTE DEPUIS 2010

[situation au 31 décembre 2020, OCSTAT]

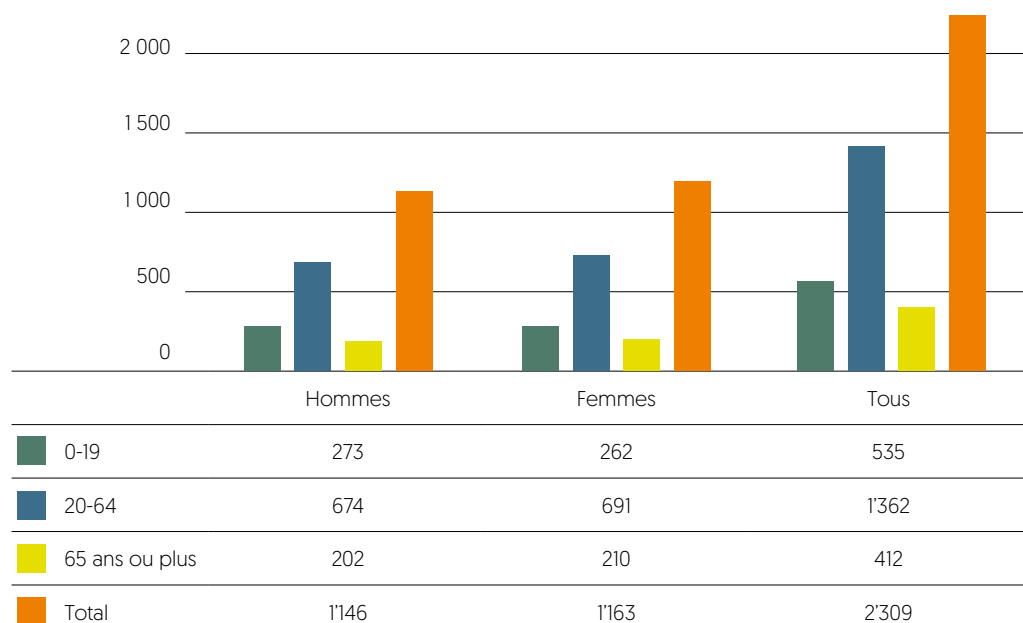
[1] La statistique cantonale de la population a été révisée. A partir de fin 2013, la population résidente comprend toutes les personnes ayant leur domicile dans le canton, qu'il s'agisse de leur domicile principal ou secondaire.



La population résidente est en évolution constante depuis 2010. Avec une différence de 505 résidents entre 2010 et 2020, on observe une augmentation de 21.89 %. La tendance étant à la perpétuation de cette tendance à la hausse dans les prochaines années, la Mairie envisage le développement de divers projets d'infrastructures destinés à faire face à cette évolution.

POPULATION RÉSIDANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGES EN 2020

[situation au 31 décembre, OCSTAT]



En 2020 la commune de Corsier a accueilli 25 naissances et 9 corsesiens(e)s sont décédés.

PROMOTION CIVIQUE

33 jeunes corses et corses ont atteint leur majorité en 2020

Madame **BELELI** Begüm
Madame **DA COSTA SILVA** Andréia
Madame **DE PREUX** Emma Sophie
Madame **DERWAEL** Marguerite
Monsieur **FILIPPOV** Chris
Monsieur **FILLIETTAZ** Yannis
Madame **FRAGNIÈRE** Elena Jade
Madame **FRÉMOND** Naïla Maëlle Claire
Monsieur **GRANGE** Arnaud Victor
Monsieur **HARRIS** Sebastian Damian
Monsieur **HENCHOZ** Noah Vincent Alain
Madame **HIRSCH** Mélissa Sarah Céline Sophie
Monsieur **LOGNONNÉ** Steven Jean-Marie René
Monsieur **LU** Xiaopeng
Monsieur **MAES** Fabien Leman Gaston
Monsieur **MARTINEZ DAVIES** Felipe Richard
Madame **MATHENET** Clémence Marie Philippa
Monsieur **MIGLIORINI** Vittorio Alessandro Ziad Guy
Monsieur **MYARD** Melchior Marie Jean
Madame **PERRETTE** Flore Marie Ange
Monsieur **PFITZER** Nicolas Daniel
Monsieur **RICCO** Bastien Antoine
Madame **RYSER** Camille
Monsieur **SCHNELL** William
Madame **SCHOPPER** Amelie
Monsieur **SHANG-N CAMESI** Daniel
Monsieur **SOULIÉ** Antoine Arthur Louis
Madame **STÄHLI** Aélia
Monsieur **TANDBERG** John Alexander Gudbrand
Madame **VALERO RUIZ** Lucia
Madame **VALLAT** Sandy
Madame **WASSMER** Mélissa Marie
Monsieur **ZHUKOV** Mikhail

NAISSANCES

Janvier	Août
06 Alice	19 Charlotte
21 Lana	27 Giulia
Février	29 Charlize
19 Leïa	31 Eric
Avril	Septembre
07 Stella	11 Cosma
Mai	13 Lior
05 Nathan	16 Camille
08 Lino	25 Olivia
24 Ethan	Octobre
28 Siena	12 Jamie
Juin	Novembre
05 Helena	24 Lynh
17 Xavier	Décembre
20 Ophélie	06 Giorgio
Juillet	31 Raphaël
23 Camille	
24 Georges	

NOCES D'OR

Josiane et Philippe WASSMER	06.02
Geneviève et Pierre-Alain SPICHIGER	26.03
Mathilde et Charles FAVROD-COUNE	02.04
Patricia et Philippe JORDAN	29.05
Madeleine et Rémy ROY	03.07
Natalia et Albert ZHELIBA	03.07
Véronique et Philippe GERTSCHEL	16.07
Deanna et Fosco ARMUZZI	30.10

NOCES DE DIAMANT

Michèle et Gianfranco ORELLI	07.07
Marie et Pierre GIRARD	30.11

CENTENAIRE

Enrico HOEHN	11.05
---------------------	-------

d. AFFAIRES CULTURELLES ET SPORTIVES

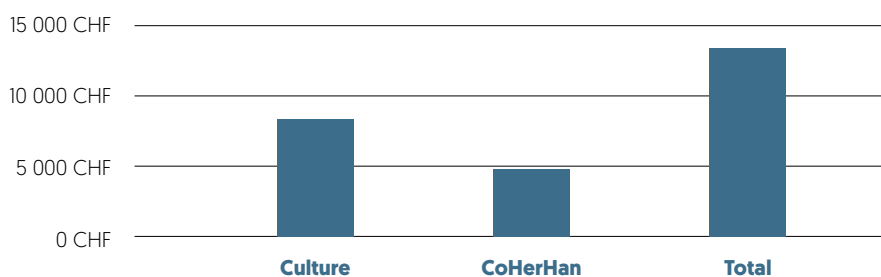
SUBVENTIONS

En 2020, les subventions accordées au sport se montent à CHF 45'108.25. Ces subventions sont réparties en trois catégories: les sociétés communales, les sociétés non-communales et les sociétés CoHerAn.

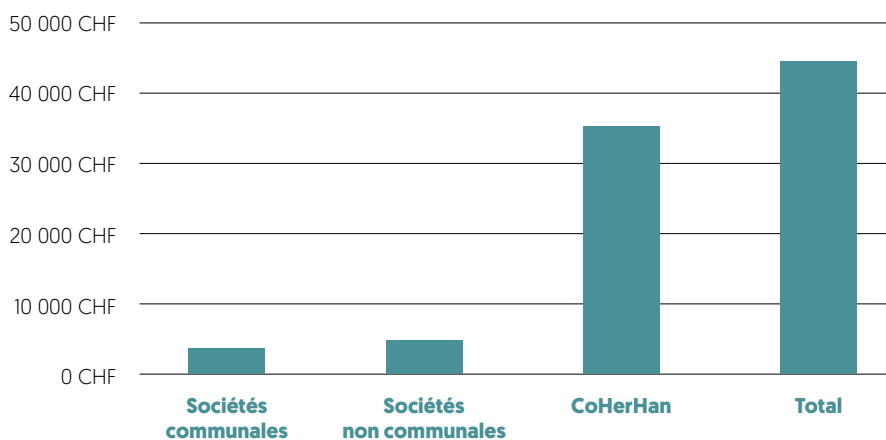
Les subventions accordées à la culture se montent à CHF 13'463.30. Ces subventions sont réparties en deux catégories: la culture et la culture CoHerAn.

Durant cet exercice, la commune a subventionné le montant total de CHF 58'571.55 pour le sport et la culture.

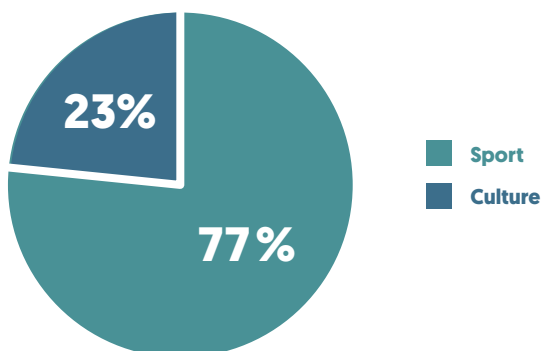
Subvention culture



Subvention sport



Subvention sport et culture



MÉRITE ET FONDS LAUBER CHAPEL

Compte tenu de la crise sanitaire, le mérite corsiérois n'a pas été attribué durant l'année 2020.

Fonds Lauber Chapel: en 2020, aucune demande pour une aide financière dans le cadre d'études ou d'apprentissages n'est parvenue à la mairie.

BIBLIOBUS

Le Bibliobus est un service proposé dans les communes du canton de Genève en collaboration avec l'Association des Communes Genevoises (ACG).

Bibliothèque mobile, le Bibliobus invite les lecteurs de toutes les générations à utiliser un service original de prêt de livres. Pour pouvoir bénéficier des services du Bibliobus, il est nécessaire de s'inscrire aux Bibliothèques municipales de la Ville de Genève. L'inscription est gratuite et s'effectue dans le bus.

Statistiques Bibliobus pour la Commune

	2019	2020	Écart
Prêts adulte	338	150	-56%
Prêts jeunesse	1378	785	-43%
Total prêt	1716	935	-46%
Inscription adulte	2	2	0%
Inscription jeunesse	2	1	-50%
Total inscriptions	4	3	-25%
Nombre de tournées	12	6	-50%
Moyenne prêts/tournée	143	155.8	9%
Fréquentation	347	203	-41%
Nombre de personnes/tournée	28.9	33.8	17%

Les tournées ont dû s'arrêter suite à la pandémie du Covid-19. Les nouvelles mesures mises en place d'1 personne pour 10m² impactent fortement les fréquentations et les prêts.

e. AFFAIRES SOCIALES

AIDE HUMANITAIRE ET SOCIALE

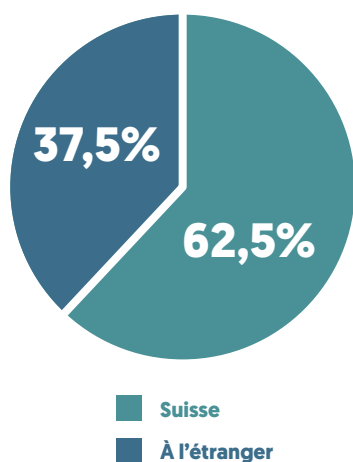
En 2020, l'aide s'est concentrée sur diverses actions sociales et humanitaires en Suisse ainsi qu'à l'étranger, notamment:

En Suisse :

- Association Cerebral Genève
- Association Le Trialogue
- Association La Colou
- Association Lire et Ecrire
- Association pour l'appartement de jour
- Association Insieme
- Association Viol-Secours
- Association F- Information
- Association Découvrir
- Association Voie F
- Association SOS femmes
- Fondation Clair-Bois

A l'étranger :

- Association Roger Riou
- Association Nouvelle planète
- Association Afghanistan's Women Right
- Association Suisse Amis de Soeur Emmanuelle Genève
- Association For the Art Association
- Association Chaîne du bonheur
- Association Solidarité Egypte
- Association Formation Professionnelle Sénégal



FONDATION POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE (FASe)

Les actions des travailleurs sociaux « hors murs » (TSHM) en 2020

L'équipe des TSHM intervient sur les douze communes d'Arve-Lac. Elle développe des actions pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sur l'espace public ou dans des espaces d'accueil libre (locaux ou salle de sports) mis à disposition par les communes. Les bureaux des TSHM, se trouvent à la mairie de Corsier, où, ils rencontrent les jeunes et les partenaires de la région.

Pour se rapprocher des jeunes, le moyen d'action principal des TSHM Arve-Lac est la tournée, avec le bus BASE. Le bus permet d'aller à leur rencontre sur le secteur et de développer en cas de besoin des accompagnements individuels ou de groupe. Les TSHM sont également présents lors de manifestations communales ou associatives. Ils sont en lien avec les centres de loisirs FASe: La Rampe à Meinier et le Point d'Interro à Collonge-Bellerive avec lesquels ils développent des collaborations sur la région Arve-Lac. Une nouvelle organisation pour les vacances de février a été réactualisée, des sorties neige sont proposées en journée et ce, conjointement avec les partenaires des centres.

2020 aura été une année particulière! Pour toutes et tous, la pandémie du Covid-19 a bouleversé le quotidien des TSHM. Certaines actions phares n'ont pu être réalisées en rapport aux contraintes et aux restrictions sanitaires.

Plus précisément à Corsier: Les TSHM ont effectué régulièrement des tournées en soirées à la rencontre des jeunes sur la commune.

Les TSHM sont présents chaque année à la présentation des vœux du maire de Corsier. C'est pour l'équipe l'occasion d'aller à la rencontre des habitants de Corsier, de se présenter et de faire connaître ses activités.

Malgré la pandémie, les activités estivales sur la plage de la Savonnière ont pu être maintenues, permettant ainsi à des jeunes des communes d'Arve-Lac de venir profiter des activités d'été. Pendant trois semaines en juillet et une semaine en août (début et fin des vacances scolaires), l'équipe a organisé des animations à la plage, les mardis, les mercredis, en après-midi et les vendredis en soirée. Des activités

nautiques [paddle], récréatives et sportives [volley-ball] sont offertes aux jeunes de la région. Cette action a permis à huit jeunes du secteur de s'investir dans le cadre de «petit jobs», en contact avec d'autres jeunes, des enfants et un public familial. La pandémie et les restrictions sanitaires ont malheureusement modifié et annulé plusieurs prestations sur la commune de Corsier, notamment les Promotions scolaires et la Fête de la Courge, ainsi que les interventions de prévention dans les classes primaires de 8^e primaire.

A noter qu'en 2020, l'équipe a accueilli Mr Loïck Fertig, animateur socio-culturel qui a remplacé Mr Johan Baumier pendant le premier semestre. Les deux professionnels en charge du secteur Arve & Lac ont continué à œuvrer pour la jeunesse de la région.

Ainsi 2020 a été finalement une année d'adaptation et créative:

- Un jeu en ligne a été mis en place pour la jeunesse de la région durant les vacances d'été et d'automne. Celui-ci a impliqué des visites en extérieur, à la découverte de la région avec de nombreux défis.
- La création d'un projet de micro-trottoir mené par des jeunes engagés en petits jobs. L'objectif est d'aller sonder la jeunesse de la région.

L'équipe des TSHM remercie vivement la commune Corsier pour son précieux soutien et son engagement auprès de la jeunesse!



La Savonnière 2020: Théâtre d'Impro



La savonnière 2020: trio de chanteuse «Les Lunes»

f. RAPPORTS DE L'ÉCOLE DE CORSIER ET DE LA PETITE ENFANCE

ÉCOLE DE CORSIER

Janvier

Nous commençons cette nouvelle année en nous régaland des délicieuses galettes offertes par l'APEC. Toujours un vif succès chez les élèves!

La classe de Mme Favrod-Coune profitera de l'air de la montagne avec une semaine de camp à Leysin du 6 au 10 janvier.

Février

Le froid est là! Cela n'a pas découragé les élèves de Corsier qui ont pu profiter de la patinoire d'Anières. Plusieurs classes ont pu s'y rendre, parfois même à deux reprises. Des parrainages entre petits et grands ont permis, aux élèves des classes de 1P et 7P, de passer un moment sportif agréable tout en expérimentant l'entraide et la bienveillance.

On commence à entendre parler d'un méchant virus qui par la suite nous empêchera de voyager et de faire des sorties jusqu'en juin!

Mars

Le coronavirus est aux portes de la Suisse et de Genève. Les sorties s'annulent les unes après les autres...

La classe de Mme Déruaz rentrera in extremis de la semaine de Camp à Evolène du 9 au 13 mars... Les écoles de tout le canton fermaient juste après, le 16 mars jusqu'au 8 avril! L'enseignement à distance et l'accueil minimal à l'école doivent être rapidement organisés.

Avril

Le 1^{er} avril, et ce n'était pas un poisson, une jolie surprise s'installe dans les classes de la petite école: de beaux tableaux blancs interactifs. Merci à la mairie de Corsier! L'enseignement à distance se poursuit pendant tout ce mois!

Mai

On y est! On reprend petit à petit le chemin de l'école! mais à mi-temps et en demi-classe!

Chouette, on revoit nos copains et nos enseignants! On a appris à se laver les mains et les gestes barrières pour que les écoles restent ouvertes le plus longtemps possible!

Il faudra attendre le lundi 25 mai pour que les classes rouvrent à plein temps!

Les élèves retrouvent leurs camarades et retournent à la rythmique avec Sophie!

Cette année, il n'y aura exceptionnellement pas d'épreuves cantonales pour les 4P et les 8P.

Juin

En temps normal les classes ont l'opportunité de faire une course d'école mais le virus nous empêche une fois de plus de sortir.

La mairie de Corsier a été très généreuse en cette fin d'année où les festivités des traditionnelles promotions sont annulées suite aux mesures sanitaires:

- Tous les élèves de l'école ont reçu un bon pour l'achat d'un livre dont le montant a été doublé.
- Les élèves de 8P ont reçu la visite de Messieurs F. Jaccard et C. Baumberger, adjoints au maire, pour les féliciter de leur passage au CO. Un livre sur la Suisse est venu compléter ce cadeau.

Fin juin, Mme Domig Marie-Louise annonce son départ de l'école pour reprendre une classe à la rentrée dans un autre établissement. C'est avec regret mais nous la remercions pour tout son précieux travail de soutien auprès des élèves de l'école de Corsier, et ce même pendant la période d'enseignement à distance.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Pauline Métral qui sera enseignante de soutien et soutien lecture, ainsi que Mme Esther Godmé qui sera titulaire de classe à la rentrée en duo avec Mme Favrod-Coune.

Malgré le Covid-19, les élèves de 1P ont pu découvrir leur classe juste avant la rentrée le samedi 25 juillet avec leur famille.

Septembre:

La rentrée est déjà là mais le virus rôde toujours! Tout le monde se retrouve et les élèves reprennent le chemin de l'école avec les gestes barrières en plus!

L'APEC n'a pas pu organiser de festivités autour du pédibus et les goûters «pommes-carottes».

Nous avons reçu la visite d'animateurs de Terre des hommes pour promouvoir la marche de l'espoir.

Octobre

L'enseignement à distance a tout de même un bon côté.

Certaines classes ont pu recevoir du SEM [service école média], sous la forme d'un prêt pour l'année scolaire, 4 tablettes. Cela vient compléter des outils comme le TBI et rendre possible des activités pédagogiques variées.

Décembre

Ce mois rempli de festivités a été quelque peu chahuté.

La traditionnelle course de l'Escalade est annulée et les entraînements ne sont pas autorisés... Le virus est encore présent!

Cela n'empêchera pas les élèves et les enseignants de venir déguisés à l'école le jour de l'Escalade et de profiter d'activités ludiques en classe pour les élèves de la 1P à la 3P. Les plus grands ont profité d'un moment de décroisement pour enquêter sur la cachette des marmites!

La mairie s'est montrée ingénieuse pour nous consoler de l'absence des habituelles festivités:

- Le 8 décembre, chaque classe s'est vu offrir un joli voyage au pays des contes, dans une salle magnifiquement décorée, avec la présence des conteuses de Genève. Un moment très apprécié où des étoiles ont brillé dans les yeux de tous les élèves... et des adultes aussi!
- Le jour de l'Escalade, chaque élève a pu repartir à la maison avec une marmite en chocolat garnie de papillotes.

Le 21 décembre 2020, le Père-Noël a bravé le froid et le virus pour venir nous rendre une joyeuse visite en apportant aux élèves un petit sac garni de friandises pour passer de belles fêtes de fin d'année.

Le 22 décembre 2020, malgré une sortie annulée, le théâtre des marionnettes de Genève a fait preuve de créativité pour enregistrer son spectacle «La poupée casée» que la classe de 1P a pu visionner sur son magnifique TBI.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CORSIER [APEC]

Si l'APEC avait, pour 2020, pour objectif d'organiser de nombreuses manifestations, la pandémie de Covid-19 en a décidé autrement. En effet, de nombreux projets «matures» ont dû être annulés en raison des mesures de protection mises en place par les Autorités.

Célébration de l'Épiphanie

Le lundi 6 janvier, afin de célébrer l'Épiphanie, l'APEC a offert une couronne des Rois, à toutes les classes de Corsier.

Si les aspects logistiques financiers ont été assurés par l'APEC, ce sont les enseignants qui ont pris en charge la distribution.





Vœux du Maire

C'est lors des traditionnels vœux du Maire, le 13 janvier, que l'APEC a pu présenter ses activités aux habitants de Corsier.

De mémoire de Corsiérois, c'était la première fois que l'APEC était représentée uniquement par des membres masculins.

Présentation aux membres de la commission «Sociale, scolaire et communications»

A la demande de la présidente de la commission, deux membres du comité sont venus présenter les projets de l'APEC. Les éléments suivants ont fait l'objet de discussions avec les conseillers municipaux:

- Les buts statutaires de l'APEC
- Le comité 2019-2020
- Les activités passées
- Les activités à venir
- Nos préoccupations



Initiation aux premiers secours

C'est le 25 avril qu'aurait dû se dérouler une matinée d'initiation aux premiers-seours destinée aux élèves de Corsier. Cet événement aurait dû être couplé avec une présentation, organisée par la Mairie, sur le concept de premier-répondant et de l'apps «Save a Life».

Malheureusement, en raison de la situation sanitaire, cette manifestation a dû être reportée.

Entretien des potagers

Les membres de l'APEC se sont occupés de l'entretien des potagers. Malheureusement, en raison de la fermeture des écoles et de la situation sanitaire tant au printemps qu'en automne, il n'a pas été possible de faire ces activités en collaboration avec les enfants.

Malheureusement, durant le week-end du 7-8 mars, une partie de notre potager a été vandalisé.

Grâce à l'investissement de certains de nos membres (famille Brand), l'hôtel à insectes de la grande école a pu être remis en état à moindre frais. Malheureusement, aucune plainte n'a été déposée suite à ces déprédations.

Semaine sans écran

C'est du 11 au 15 mai qu'aurait dû se dérouler la traditionnelle «semaine sans écran» à l'intention des enfants de COHERAN. Bien que les travaux d'organisation étaient déjà bien avancés, il a fallu prendre la douloureuse décision de supprimer cette manifestation.





Fête de la rentrée

Afin de fêter la rentrée scolaire, le comité de l'APEC avait organisé une manifestation, le 4 septembre, dans le préau de la grande école. Une animation musicale et des jeux en bois était prévus afin que les enfants puissent s'amuser. Un sculpteur de ballon et une maquilleuse devaient également venir égayer cette fête de la rentrée. Malheureusement, les incertitudes liées à la situation sanitaire nous ont obligés à annuler, en dernière minute, cette manifestation.



Entraînements pour la course de l'Escalade

C'est l'émergence de la deuxième vague qui a contraint les autorités scolaires et communales d'annuler les traditionnels entraînements de la course de l'Escalade. Traditionnellement, l'APEC se charge de fournir une collation aux élèves et à leurs accompagnants à la fin des entraînements, qui sont au nombre de quatre.

Assemblée générale

C'est en pleine 2ème vague, le 1er décembre, que s'est déroulée l'assemblée Générale de notre association. C'est à cette occasion que nous avons procédé à un renouvellement d'une partie de notre comité.

Ont fait part de leur souhait de démissionner :



Amalia GODOY Yasmine MARFE Sandra RIESEN-TAILLEFERT

Se représentent



Sandy
FRANCEY-
LAKHOUA

Olga MITRI

Daniel
SALAMA

Imme
PHILBECK

Véronique
PARIDANT-
GRABBE

Alexandre
GENOLET

Ont fait part de leur souhait de rejoindre le comité



Dahlia-Amal
DIEMA

Thomas
HERREN

Rui
FRADIQUE

Cette AG s'est déroulée en visioconférence, ce qui était une première pour l'APEC. Un membre de l'Exécutif, la présidente de la commission sociale, scolaire et communication, ainsi que la maîtresse-adjointe, nous ont fait l'honneur de leur présence.

Newsletter / site Web

Afin de permettre à nos membres de rester informés, le comité de l'APEC rédige une newsletter mensuelle.

De plus, nos différentes activités sont régulièrement publiées sur notre site Web: www.apecorsier.com

JARDIN D'ENFANTS LA POMME

En 2020, le jardin d'enfants allait fêter ses 40 ans d'existence afin de marquer cet évènement dans l'histoire et l'évolution du jardin d'enfants à Corsier.

Résumé du contexte

Petite structure qui a vu le jour en 1980 et est gérée par un comité bénévole

Janvier 2020 reprise de la gestion administrative par Amalthée

Janvier 2021 reprise de l'ensemble de la structure par pop et popa qui développe et exploite des structures d'accueil professionnelles de l'enfance (0- 12 ans)

Fêter les 40 ans de la pomme c'était:

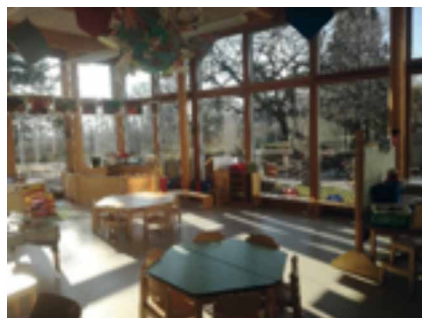
- Avoir un moment festif avec les familles et impliquer le jardin d'enfants dans la vie de la commune
- Belle fête dont tout le monde se souviendra
- Faire participer les enfants du jardin d'enfants
- Impliquer les commerçants pour faire partie de la fête
- Avoir une image positive du jardin d'enfants
- Promouvoir son image dans le village
- Renforcer son image au niveau des partenaires, du subventionner
- Retracer l'histoire du jardin d'enfants
- Reconnaissance du travail du comité
- Visibilité de notre travail en tant que professionnel de l'enfance

Un beau projet qui devait voir le jour en Juin 2020. Suite au contexte sanitaire de Mars 2020, fêter les 40 ans du jardin d'enfants La Pomme n'a pas été possible et n'a pas pu être reconduit en 2021.

Nous avons décidé de vendre des sacs afin de financer en partie notre projet.



Avec les enfants, notre thème de l'année scolaire 2019-2020 était «Les droits de l'enfant». Nous avons travaillé sur le droit à la différence en inventant une histoire avec l'aide des enfants.



Le 7 janvier 2020, un café parent a eu lieu au jardin d'enfants.

Nous avons participé au mini black movie, film d'animation organisé par la ville de Genève fin janvier. Nous nous sommes rendus à l'école pour visionner une série de courts-métrages.

Tous les établissements scolaires publics et privés, ainsi que les hautes écoles et les crèches, ont été fermés dès lundi 16 mars [voir arrêté du Conseil d'Etat du 13 mars 2020] suite à la pandémie du coronavirus dans le monde.

A partir de cette date, un service d'accueil minimum a été toutefois organisé dans les crèches et les écoles primaires pour les parents qui n'ont pas eu de solution de garde, en concertation avec la direction de l'établissement.

L'île aux Mômes à Vesenaz a permis à deux familles de bénéficier d'un service d'accueil malgré la fermeture du jardin d'enfants La Pomme à Corsier.

Nous avons ouvert à nouveau le jardin d'enfants le 11 Mai 2020 avec un protocole sanitaire strict.

Nous avons eu deux stagiaires de l'école supérieure des éducateurs/trices de l'enfance à Genève, quatre stagiaires [de l'ECG, cycle] entre janvier et décembre 2020. Pour la deuxième année scolaire consécutive, le 31 août 2020, les horaires élargis du jardin d'enfants ont permis à 12 enfants de faire une journée continue avec repas et sieste dans la journée.

Le matin: 14 enfants sont accueillis de 8h à 12h

La journée: 12 enfants sont accueillis de 8h à 16h

L'après-midi: 4 enfants sont accueillis de 13h30 à 16h

Cette année 33 enfants sont inscrits au jardin d'enfants La Pomme. 25 habitent Corsier. Début octobre 2020, avec le capitaine des pompiers, nous avons fait un exercice d'évacuation feu avec les enfants.

Le maraîcher du village, Geoffrey Sirolli nous a accompagnés pour ramasser les courges avec lui. Les enfants ont été très fiers de ramener à la maison leur récolte.

Tous les mardis, nous avons l'opportunité d'utiliser la salle de rythmique de l'école primaire de Corsier. Nous organisons des parcours, jeux moteurs, des jeux d'imitations, des jeux de construction,

La fête de l'escalade a permis aux enfants de venir déguisés au jardin d'enfants. Ils ont écouté l'histoire de l'escalade et ont pu repartir chacun avec leur marmite offerte par la mairie de Corsier.

Le père Noël est passé nous apporter des petites douceurs en attendant son passage quelques jours plus tard à la maison.

Nous avons aussi organisé un petit déjeuner de Noël avec les enfants.

Dans le calendrier de l'avent, les enfants ont eu la chance de recevoir au jardin d'enfants des livres, des chocolats et du matériel de bricolage.

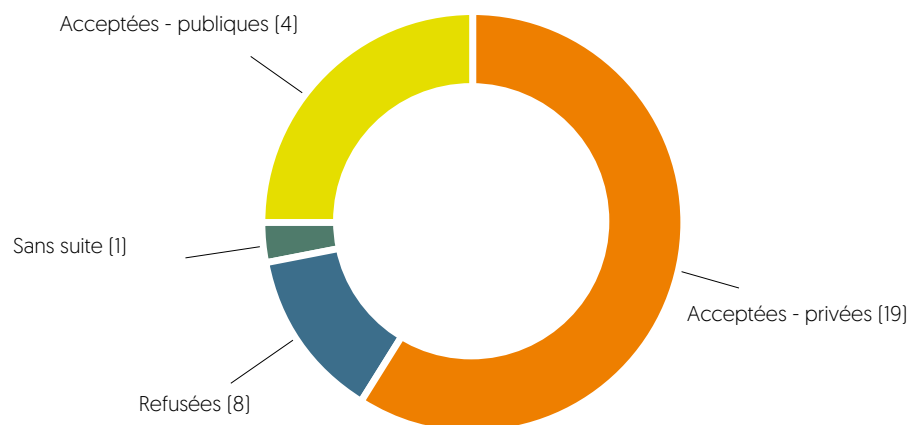
Le 22 décembre au soir, les vacances de Noël commençaient.

g. URBANISME

En 2020, 32 demandes d'autorisations de construire concernant la commune ont été déposées. 9 d'entre-elles n'ont pas abouti.

- 4 aménagements ont eu lieu sur le domaine public de la commune : remplacement de la collecte des eaux usées, mise en place d'un seuil de ralentissement, un aménagement d'espace vie enfantine et une construction d'une buvette et local de stockage.
- 3 villas individuelles ont été construites.
- 15 aménagements chez des particuliers occasionnant un impact visuel comme la construction d'une piscine, d'un muret, d'un couvert à voiture.
- 1 rénovation interne d'une villa.
- 1 demande d'autorisation de démolition du motel de Corsier a été déposée en 2020.
- 1 demande de construction d'un immeuble en lieu et place du motel de Corsier a été déposée en 2020.

Demandes d'autorisations de construire



h. RAPPORTS DES CORPS CONSTITUÉS

ETAT CIVIL : MARIAGES ET NATURALISATIONS

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, **Corsier**, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil «Campagne et rive gauche du Lac» est situé au 3 chemin des Rayes à Vézenaz.

Les événements énumérés ci-dessous ont eu lieu sur le territoire de l'arrondissement en 2020:

- 2'095 actes ont été délivrés
- 318 personnes ont été enregistrées dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

91 dossiers de demande de mariage ont été déposés:

- 31 demandes de fiancés de nationalité suisse
- 53 demandes de fiancés de nationalités suisse et étrangère
- 7 demandes de fiancés de nationalités étrangères.

137 célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement:

- 66 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil
- 37 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil
- 34 mariages ont été célébrés par les magistrats communaux.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une «autorisation de célébrer le mariage» est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Événements d'état civil survenus sur l'une des communes de l'arrondissement

Année	Naissances		Reconnaisances		Mariages (célébrations)		Partenariats		Déclarations de nom*		Décès		Mandats pour clause d'incapacité***	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Anières	0	1	9	4	0	1	0	0	1	0	5	6	3	2
Choulex	0	1	1	4	3	2	0	0	1	1	0	2	3	0
Collonge-Bellerive	2	0	17	9	23	27	0	0	10	10	425	383	5	4
Cologny	1	0	15	13	44	65	1	1	5	2	31	39	5	3
Corsier	0	0	7	2	5	4	0	0	1	0	4	5	0	3
Gy	0	0	1	1	0	1	0	0	1	0	0	0	1	0
Hermance	0	0	2	2	23	15	1	1	1	0	18	11	2	0
Meinier	0	0	3	9	7	8	0	0	2	2	2	5	3	5
Vandoeuvres	1	0	5	0	33	56	0	1	2	1	18	10	2	5
Autres**			8	11					2	8			2	2
Total	4	2	68	55	138	179	2	3	26	24	503	461	26	24

* Déclarations de nom :

- Reprise du nom de célibataire pour les époux unis avant le 01.01.2013.
- Reprise du nom de célibataire suite au divorce, dissolution du partenariat enregistré ou décès de l'époux/se.
- Déclaration de changement de nom d'un enfant reconnu après l'attribution de l'autorité parentale conjointe.

** Les formalités, selon conditions, peuvent se faire dans n'importe quel office de l'état civil.

*** Depuis le 1^{er} janvier 2013, le nouveau droit de la protection de l'adulte est entré en vigueur. Le code civil permet à chaque personne ayant l'exercice des droits civils de charger une tierce personne de lui fournir une assistance personnelle au cas où il deviendrait incapable de discernement. Dès lors, le mandant peut demander à l'office de l'état civil d'inscrire la constitution du mandat pour cause d'incapacité en la base de données de l'état civil (Infostar).

Naturalisations

En 2020, 143 dossiers en vue d'une demande de naturalisation ont été déposés à l'office de l'état civil, représentant 230 personnes.

176 personnes ont acquis la nationalité suisse pour l'une des communes de l'arrondissement.

14 personnes suisses ont acquis l'origine de l'une des communes de l'arrondissement. Selon la procédure de naturalisation (ordinaire/facilitée), la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Corsier.

2020	Naturalisation	Naturalisation facilitée	Acquisition d'un droit de cité
Anières	14	0	0
Choulex	9	1	0
Collonge-Bellerive	41	6	9
Cologny	50	1	1
Corsier	14	2	4
Gy	2	1	0
Hermance	6	1	0
Meinier	14	0	0
Vandoeuvres	14	0	0
Total	164	12	14

POLICE MUNICIPALE

Les prestations de la police municipale aux communes liées par la convention inter-communales se répartissent de la manière suivante, au 31 décembre 2020: Anières 70%, Choulex 30%, Collonge-Bellerive 490%, Corsier 50%, Gy 10%, Hermance 30%, Jussy 40%, Meinier 30%.

Ressources humaines

En date du 2 janvier 2020, une contrôleuse du stationnement a été engagée à un taux d'activité de 50%.

En octobre 2020, un agent a quitté l'équipe pour s'installer dans le Canton du Valais. Son remplacement a été prévu pour janvier 2021.

Covid-19

La police municipale a su s'adapter aux différentes directives énoncées par le Conseil fédéral et a été mobilisée sur plusieurs fronts. Des contrôles ont été effectués dans les parcs, les plages et le skate Park. Des contrôles des règles sanitaires ont été opérés dans les commerces, les restaurants ainsi que sur la voie publique.

Les premiers mois de la pandémie, l'équipe de la police municipale s'est divisée en deux groupes afin de garantir sur le terrain une patrouille dès 7h00 jusqu'à 23h00 du lundi au dimanche.

A partir du mois de novembre, les polices municipales du canton ont collaboré avec la police cantonale, ceci afin de compléter leur dispositif sanitaire. Ainsi la police municipale de Collonge-Bellerive était «patrouille COVID Rive gauche» au moins une fois par semaine, intervenant sur les communes de Cologny, Thônex, Chêne-Bougeries/Vandœuvres, Chêne-Bourg, Veyrier, et ce sur appel et en cas de nécessité.

A l'instar de la Fondation des Parkings, les contrôles de stationnement ont été assouplis en période de semi-confinement.

La police municipale a constaté une nette augmentation de l'insalubrité sur la voie publique. Les déchets plastiques qui avaient tendance à disparaître refont surface et jonchent le parterre des parcs et des lieux publics. De plus, lors du semi-confinement, les belles balades dans les chemins de campagnes ont été prises d'assauts par de nombreux citoyens et des déprédations ont été à déplorer en bordure des champs dues au mauvais stationnement.

Quelques chiffres

- 6 agents, 1 contrôleur du stationnement à 100%, 1 contrôleuse du stationnement à 50%, 1 adjointe administrative, 2 patrouilleuses scolaires;
- 8 communes;
- 5 vélos électriques, 3 véhicules automobiles;
- 6'680 amendes d'ordres délivrées sur les 8 communes (Collonge-Bellerive 3'885, Anières 516, Choulex 228, Corsier 359, Gy 91, Hermance 1'060, Jussy 81, Meinier 460);
- 56 amendes d'ordres COVID sur les 8 communes.

Police municipale

Chemin du Vieux-Vésénaz 35 - 1222 Vésénaz - 022 752 52 52 24h/24

apm@collonge-bellerive.ch

L'arcade est ouverte au public du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00.



ORPC LAC

La Protection Civile [PCi] constitue un partenaire du système suisse de protection de la population, aux côtés des organisations d'urgence (police, sapeurs-pompiers, santé publique) et des services techniques. Elle est engagée en renfort lors de catastrophes ou de situations d'urgence, mais aussi pour assurer des prestations en faveur de la collectivité (dans le cadre de grandes manifestations).



La PCi met à disposition l'infrastructure de protection et les moyens permettant d'alerter la population. En 2020, la Suisse a effectué le test national d'alarme, le 5 février, auquel l'ORPC Lac a participé en faisant retentir les sirènes sur notre région. A noter que des messages tests ont aussi été diffusés via l'application www.alertswiss.ch.



La PCi prend en charge les personnes en quête de protection et les sans-abri, protège les biens culturels, renforce la conduite et la logistique et effectue des travaux de remise en état suite à des événements dommageables. En début d'année, des travaux d'entretien ont été effectués dans les abris publics communaux, repris en octobre, selon la planification annuelle d'activités.

Mobilisation générale

L'arrivée de la pandémie Covid-19, a provoqué la mise sur pied du dispositif ORCA-GE et l'annulation d'une série des cours de répétition (tous domaines, initialement prévus en mars et en juin) et des interventions agendées en faveur la collectivité publique, jusqu'à fin juin (Marathon UNICEF, Triathlon de Genève, Ecotrail), pour concentrer nos forces sur la lutte contre la pandémie.

ORCA-GE a d'abord été mis sur pied, partiellement, fin février et totalement à partir du 13 mars, selon l'arrêté du Conseil d'état, en appui de la direction générale de la santé [DGS] et notamment du service du médecin cantonal, afin de coordonner les moyens autres que ceux de santé publique engagés dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

A partir du début du mois de mars, nos premières missions ont consisté à préparer notre logistique nécessaire (matériel, constructions, personnel) en vue d'une longue intervention.

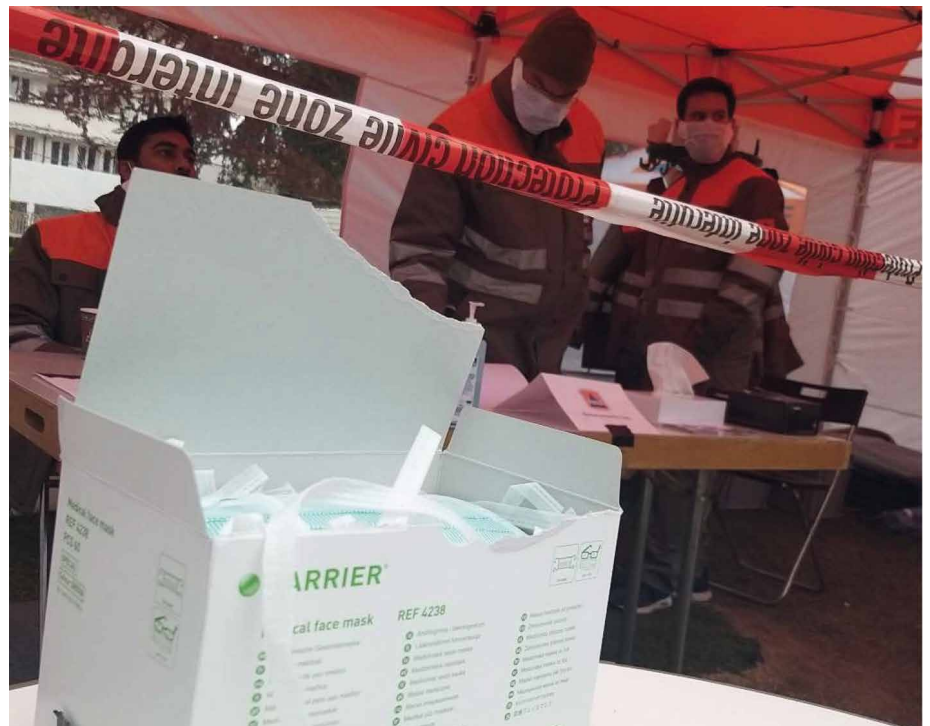
Le 20 mars les affiches de mobilisation générale de la PCi, décrétée par la Confédération, ont été diffusées selon l'appel du Conseil fédéral à la PCi au niveau national, allouant un contingent de 850 000 jours de service au maximum, pour la période du 21 mars au 30 juin 2020 et prenant à son compte les coûts liés à l'intervention globale de la PCi.

Dès lors, les convocations des membres de l'ORPC Lac ont été envoyées pour faire face aux demandes d'appui qui arrivaient de la part de l'organe de conduite cantonal. Dans la mesure du possible, les besoins des astreints et de ceux des employeurs, étaient pris en considération pour la planification des travaux. La durée des convocations variait, allant de quelques jours à plusieurs semaines, selon notre propre organisation par périodes de quinze jours. De nombreux membres de l'ORPC Lac ont participé à plusieurs interventions.

Le repli a été convenu à la mi-juin, suivi d'une phase de rétablissement et restauration marquant la fin de notre intervention dans ce 1er épisode de lutte contre la pandémie. Au bilan, 83 membres de l'ORPC ont réalisé plus de 3000 jours de service.

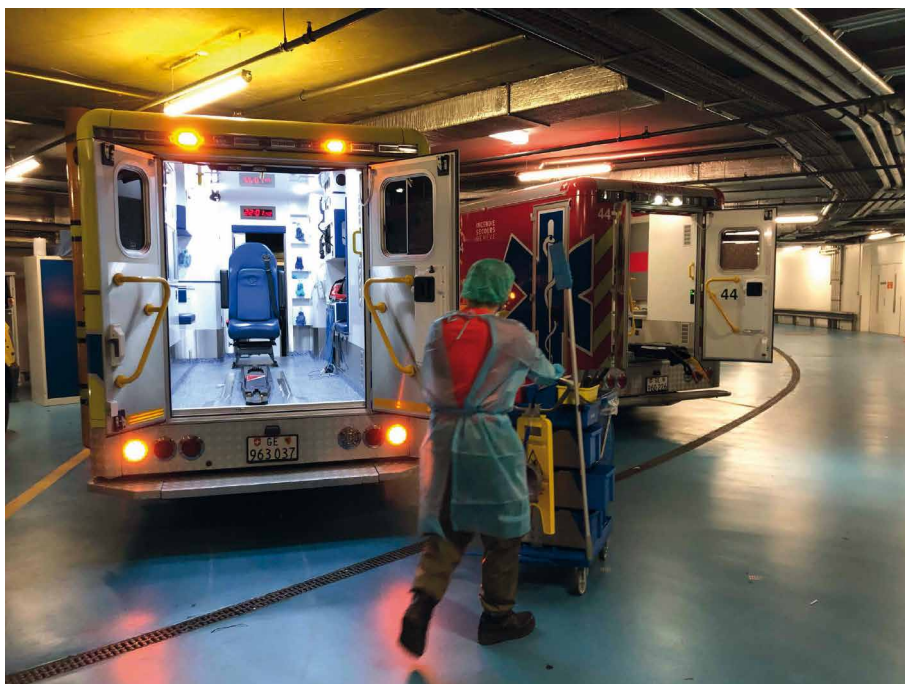
Missions effectuées

- Livraison de 6000 masques FFP2 (du matériel sanitaire de l'ORPC) à l'hôpital cantonal.
- Conditionnement de solution hydro-alcoolique pour la désinfection.
- Collaboration avec l'organisation PCi de Carouge, en soutien pour toute la zone des hôpitaux située dans leur région (HUG, Maternité etc.).
- Patrouilles et surveillance des normes sanitaires.



Appui au système de santé

Les membres de l'ORPC Lac ont renforcé et soulagé en premier lieu le personnel médical et soignant des hôpitaux (HUG, Beau-séjour, Trois Chênes, Bellerive, Loëx) en assumant des tâches d'assistance, l'accueil et le triage des personnes, les contrôles d'accès, des travaux de nettoyage et de désinfection des ambulances 24h/24 – 7j/7.



Divers types des travaux

Missions diverses, comme celle du 27 mars, pour une entrée en service, dès le lendemain, de 31 astreints, avec le but de renforcer la sécurité aux Eaux-Vives et sur les quais.

Les membres de la PCi ont encore installé des hôpitaux d'urgence et des centres de consultation et mis en place des hotlines pour la population. Ils ont aussi assuré le transport de personnes et de matériel.

Reconnaisances

Reçue de la part de M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat et chargé du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé.

1) extrait du bilan de l'OFPP

«Pour ces tâches d'appui parfois, très spécifiques, la PCi a proposé des équipes plus ou moins importantes. Souvent, ses membres étaient aussi engagés de manière individuelle. La flexibilité, l'engagement et la motivation du personnel de la protection civile ont été très appréciés par les responsables des institutions de santé publique»



Deuxième vague de pandémie Covid-19

Pour la deuxième fois de l'année, la PCi a été engagée pour une mission à grande échelle et une mise sur pied ordonnée le 2 novembre, par arrêté du Conseil d'état dans le cadre de la pandémie Covid-19.

Le 18 novembre, le Conseil fédéral a décidé de lancer une seconde convocation nationale avec un contingent de 500'000 jours de service jusqu'au 31 mars 2021.

La PCi genevoise a procédé à une planification cantonale en 3 zones, l'ORPC Lac faisant partie de la Zone 3 avec les organisations de PCi Voirons, Seymaz et Ville de Genève. A l'instar de la première vague, en collaboration avec les pompiers et l'armée, les membres de la PCi ont effectué des missions principalement dans le domaine de la santé publique, afin de décharger le personnel des soins [Direction Générale de la Santé, Hôpitaux Universitaires de Genève, Hôpital de la Tour, Clinique et Permanence d'Onex, Clinique des Grangettes, Centre Médical de Carouge et d'Onex], de soutenir le traçage des contacts et les centres de dépistage [Onex et Carouge].

Des demandes d'appui ont été adressées principalement par des EMS et des établissements médico-sociaux [IMAD] pour des soins de base élémentaires et de travaux routiniers afin de décharger de ces tâches le personnel de soins fortement sollicité. Des patrouilles ont sillonné les rues de la ville de Genève et de Carouge pour inciter la population au respect des mesures sanitaires.

Nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi)

Le Conseil fédéral mettra en vigueur la nouvelle LPPCi dès 01.01.2021, notamment avec une obligation de servir raccourcie.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES



Au 31 décembre 2020, la compagnie comptait 33 femmes/hommes, soit deux de plus qu'en 2019 à la même date; deux démissions ont été enregistrées avec regrets celles de Kilian Sudan et Damien Jaudouin ainsi qu'un départ à la retraite bien mérité de Jean-Luc Ruffieux après 24 ans de bon et loyaux services.

Trois femmes et deux hommes sont venus garnir les rangs durant l'exercice: les aspirantes Karine Paschoud, Mathilde Wenger, Virginia Godmé ainsi que les aspirants Dan Maccloskey et Vincent Godmé.

En fin d'année, la compagnie se composait de 2 officiers, 2 sous-officiers supérieurs, 6 sous-officiers, 14 sapeurs et 9 aspirants.

Ont été nommé à la fonction de chef d'intervention, le Sergent-Major Laurent Gaille et le caporal Loïc Waechter.

Six formations, toutes spécialisations confondues, ont été acquises pour un total de 98 heures.

Les activités obligatoires ont mobilisé les sapeurs à 21 reprises pour divers exercices et réunions et un cumul de 450 heures.

Dans le cadre du groupement intercommunale CoHerAn & Co, les 5 chefs d'intervention Corsiérois ont effectué 11 semaines de gardes.

La pandémie de la Covid-19 a provoqué l'activation du plan ORCA et la mobilisation des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires pour effectuer une mission de prévention auprès de la population durant les week-ends de printemps et la phase de confinement. A cela s'ajoute deux actions «canicule» auprès des personnes âgées pour un total de 183 heures cumulées.

Le corps a effectué 7 interventions; lors de 4 alarmes incendies, 2 inondations, 5 interventions et 1 déblaiement.

Enfin, aucune manifestation n'ayant eu lieu durant l'année, la compagnie n'a effectué aucune garde de sécurité/sécurité routière.

Le réseau hydraulique de la commune compte 72 points d'eau répartis sur l'ensemble du territoire, leur entretien est assuré par SIG et un contrôle de fonctionnement méticuleux a été effectué par la compagnie lors de l'exercice des bouches du 21 novembre.

2020 aura marqué les mémoires par la pandémie mais restera aussi le point de départ d'une nouvelle aventure par le démarrage des travaux de rénovation et mise en conformité des locaux de la compagnie qui s'achèveront en 2021.

II. RAPPORT DES SOCIÉTÉS COMMUNALES



GALERIE CLIN D'ŒIL

Une année particulière pour le monde de la culture...

Trois expositions ont eu la chance de passer entre les fermetures sanitaires au sein de notre espace d'exposition le clin d'œil.

Les artistes nous ont présenté leurs œuvres, leurs passions, pour le plus grand plaisir des habitants de notre commune et des visiteurs venus d'ailleurs.



Les artistes de cette année ont été :

Yves Manfrini	photographie
Beatriz Oms	céramique
Richard Forster	photographie

Je remercie Mmes Véronique Ducrest scénographe du clin d'œil ainsi que Sophie Jaudouin pour me soutenir en cas de besoin.

Nous remercions également nos Autorités communales pour leur confiance et leur soutien sans cesse renouvelés, aux employé(e)s communaux pour leur fidèle collaboration à l'élaboration de chaque exposition et ... bien sûr à la population corses de plus en plus fidèle aux accrochages à notre bel espace d'exposition.

Pour tout renseignement, vous avez la possibilité d'écrire à :

leclindoeil.corsier@gmail.com

FC COHERAN



Écrire un rapport d'activité de l'année précédente est toujours un exercice sympa à faire car ça nous rappelle beaucoup de souvenirs et de bons moments.

La cuvée 2020, comme vous le devinez bien, n'a pas été évidente avec la présence de notre «copain» Covid-19, qui a fortement perturbé notre quotidien et notre activité. Pour ce qui est du sportif, cela a débuté dès la fin février où nous avons dû annuler notre tournoi en salle des juniors puis un arrêt des compétitions et entraînements dès la mi-mars.

Sans le savoir à ce moment-là, la saison 2019-2020 allait devenir une saison blanche avec une annulation des championnats à fin avril.

Début juin, nous avons pu organiser une reprise partielle des entraînements pour nos équipes Juniors et en avons aussi profité pour organiser fin juin une journée de fin de saison avec nos membres autour d'un cochon de lait.

La seconde partie de l'année 2020 n'a pas été un long fleuve tranquille non plus avec une activité presque normale entre août et mi-octobre...avant un nouvel arrêt des entraînements et compétitions autour du 20 octobre. On verra si on vivra une seconde saison blanche...réponse d'ici le mois d'avril 2021.

Outre notre activité sportive, nous aimons aussi vous relater nos différentes manifestations que nous organisons ou auxquelles nous participons et qui sont très importantes pour l'équilibre financier du club. Pour 2020, le résumé est assez simple...

Les mois de juillet & août nous ont vu organiser quatre semaines de camps «Découverte» avec nos amis du Tennis d'Hermance, du Rugby d'Hermance et les Black Boys (hockey sur gazon) mais également des semaines «Foot», d'abord en petit groupe durant trois semaines en juillet puis notre traditionnel COHERAN FOOTBALL CAMP la semaine avant la rentrée scolaire avec une centaine de participants.

Le reste [Tournoi de l'Ascension, Tournoi interne, 1er août, Fête de la Courge, Repas de soutien] a été annulé à notre grand désespoir, on espère les revoir en 2021.

Nous avons profité de ces semaines d'arrêt pour entreprendre plusieurs travaux de rénovation à nos installations avec principalement un gros rafraîchissement des vestiaires, la mise en place d'un nouveau chauffe-eau grâce au soutien des trois

communes et avons aussi travaillé sur le lancement d'une boutique en ligne que nous avons inauguré au mois d'octobre.

En conclusion, nous souhaitons remercier les nombreuses personnes qui suivent nos équipes sur les différents terrains du canton de Genève durant toute l'année.

Merci également à nos fidèles partenaires et à nos membres avec qui nous travaillons année après année et qui nous soutiennent dans notre développement, même durant une année aussi compliquée que 2020.

Un immense remerciement également aux trois communes du CoHerAN pour leur soutien ainsi qu'aux personnels administratifs pour leur aide tout au long de l'année.

Le comité du FC Coheran



TENNIS CLUB CORSIER

Comme pour tout le monde, le TC Corsier a vécu l'année 2020 au rythme des mesures prises par les autorités pour enrayer la pandémie du Coronavirus et toutes les activités ont donc eu lieu dans le respect des mesures sanitaires.

Toutefois, nous avons pu constater que le TC Corsier a traversé, à ce jour, la crise sans trop en souffrir.

Depuis la construction des nouveaux courts à côté de l'école primaire, le nombre de membres continue d'augmenter régulièrement et s'élevait à fin 2020 à 300 membres dont environ 120 juniors. Nous avons accueilli de nouveaux membres tout au long de l'année et même encore en fin de saison, preuve que la pratique du tennis en extérieur est un bon remède contre la situation sanitaire anxiogène.

Après la fermeture de toutes les installations sportives en début de saison nous avons enfin pu démarrer la saison fin mai. Nous avons repris les cours «juniors» pour quelques semaines seulement mais dans le but que nos juniors après deux mois d'inactivité reprennent leurs bonnes habitudes sportives avant les vacances d'été.

En raison de la crise nous n'avons pu organiser qu'une seule soirée conviviale fin juin pour fêter la fin des cours juniors qui a été très apprécié.

Les stages de tennis pendant les vacances scolaires étaient également bien fréquentés, aidés par le fait que nos membres étaient limités dans leurs déplacements.

Une équipe adultes mixte a pu participer la «Coupe romande» en juillet/août et les rencontres «interclubs» de deux équipes ont pu avoir lieu sous une forme allégée au mois de septembre.

A la rentrée d'août 2020 nous avons annualisé les cours juniors pour les sessions d'automne et de printemps afin d'encourager la continuité et de faciliter notre organisation interne. Nos moniteurs dispensent des cours à 70 juniors en moyenne. Notre monitrice a également pour la première fois mis sur pied des cours collectifs adultes. Le comité a profité de la pause hivernale pour revoir son organisation et avancer sur le dossier du nouveau clubhouse.

Grâce à l'augmentation des membres en 2020 et à leur motivation, le comité se réjouit d'avoir pu annoncer de nouvelles équipes interclubs à Swiss Tennis dont, pour la première fois depuis longtemps, une équipe féminine. Reste à espérer que l'évolution de la situation sanitaire permettra l'organisation de ces rencontres de même que d'autres événements, donc, autrement dit, un retour à la normalité.

Le Comité du TC Corsier souhaite remercier les autorités communales de leur soutien et se réjouit d'ores et déjà de collaborer avec elles en 2021.

Le Comité du TC Corsier



VOVINAM

Janvier

Les cours de VOVINAM débutent dès

- Mardi 7 janvier pour le Vo Duong de Corsier.
- Mercredi 8 janvier pour le Vo Duong de Malagnou.
- Jeudi 9 janvier pour le Vo Duong de Meinier.

Tout se passe au mieux jusqu'au 15 mars 2020, le 1er confinement, avec les annulations des activités de VOVINAM.

Fevrier

- Annulation: 29 février 2020. Démonstration aux Avanchets/ Genève pour la Fête du Têt 2020, Année du Rat.

Mars

- Annulation: 7 mars 2020. Démonstration à Crissier/ Vaud, Fête du Têt 2020
- Annulation: 20 mars 2020. Démonstration à Paris en commémoration de Maître Mi de l'école Tiểu Long Duong.

Mai

- Annulation: «la semaine sans écran» 12 mai 2020 à Corsier.
- Annulation: «Seminar Europe à Chisinau/Moldavie» 29 mai au 1^{er} juin 2020.



Juin

- Annulation: «la Fête du Quartier de Champel» 5-6 juin.
- Afin de maintenir les cours pour les enfants de Corsier et de Meinier, y compris de Malagnou, vu que les salles étaient fermées, nous avons mis sur pied, en collaboration avec la commune de Meinier, des cours en plein air, (voir les photos) avec des toilettes publiques à proximité.

Juillet

- Annulation: Championnat d'Europe à Liège/Belgique, 3 au 5 juillet 2020.

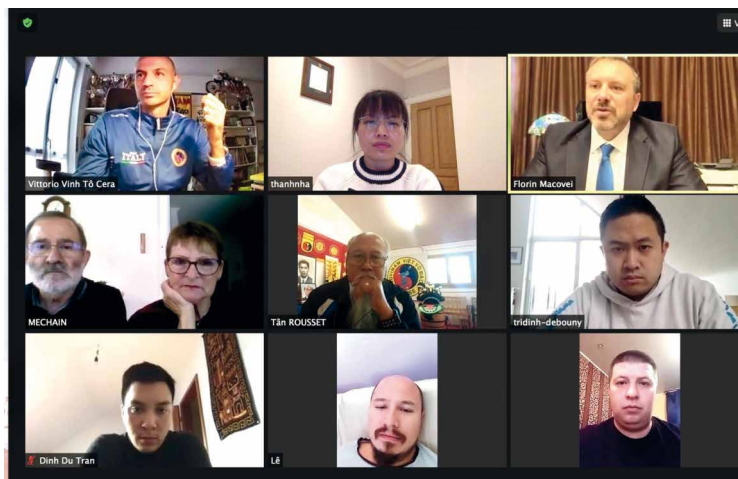
Septembre

- Annulation: Têt Trung Thu à Lausanne [Fête de Mi-Automne, Fête des Enfants], le 27 septembre.

Octobre

- Soirée caritative - ASEV - [Association pour l'Enfance du Viet Nam] 3 octobre à Meinier, avec notre participation à des démonstrations.
- A.G Comité exécutif de EVVF [Fédération Européenne de Vovinam Viet Vo Dao par Zoom, le 10.10.2020.





Decembre

- Annulation: «Noël des enfants du VOVINAM», le 17 décembre.

Divers

- Covid-19: 24 mars 2020. Un des parents de pratiquant a dû être hospitalisé et intubé durant 15 jours... Heureusement, il s'en est bien sorti et a vite récupéré sans trop de séquelles.
- Durant les mois d'octobre, novembre et décembre, nous avons mis en place des cours au Centre VOVINAM-Genève pour les enfants de Corsier et de Meinier.
- Nous avons dû faire une demande d'aide financière auprès de l'Etat de Genève pour couvrir les frais, vu que nous n'avons plus perçu de cotisations depuis le 15 mars 2020.



COHERANCE

Ensemble vocal

- Début 2020, le chœur était composé de 13 soprani, 13 alti, 3 basses et 2 ténors.
- L'activité du chœur a été fortement réduite en 2020 à cause de la crise sanitaire du Covid-19.
- 09 janvier 2020: reprises des répétitions du jeudi soir avec l'ensemble des choristes.
- 12 mars 2020: un premier confinement décidé par le conseil fédéral a obligé les membres de la direction de l'association à prendre la décision d'interrompre les répétitions dès début mars 2020.
- Jeudi 06 juin 2020: un allègement des mesures prises par la confédération a permis la reprise du chœur avec des répétitions réorganisées en respect des règles sanitaires OFSP.
- Jeudi 25 juin: soirée d'înatoire avec l'ensemble du chœur, chez une choriste, Madame Waechter à Corsier.
- 03 septembre 2020: reprise des répétitions, après la trêve estivale avec des mesures sanitaires précises:
 - Distanciation suffisante entre chaque chanteur
 - Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
 - Nettoyage des chaises et du mobilier après chaque répétition
 - Port du masque dans le hall d'entrée de l'hospice Général
 - Port du masque pendant les répétitions
- 24 Octobre 2020: de nouvelles mesures du Conseil Fédéral obligent l'arrêt des répétitions du chœur et ce pour une période indéterminée.



Photos François Jaccard



Photo Charles Beal. Le chœur en répétitions partielles avec les distances nécessaires avant l'arrêt des répétitions.

Les concerts prévus pour juin 2020 et décembre 2020 ont donc été annulés au grand regret des membres de l'association.



Photo: Anthony Paccot, prise dans la sacristie de l'église de Corsier juste avant notre dernier concert en décembre 2019.

Stage d'été

Cette année, le stage d'été s'est déroulé du 29 juin au 03 juillet 2020. Intitulé «En avant vers un nouveau monde» il s'est terminé avec deux spectacles publics le vendredi 3 juillet et 70 spectateurs au total. Un succès! Grâce à vos subventions nous avons pu engager une webmaster qui s'occupe du site de l'association en la personne de Pauline Yapi. Cela a permis de mettre en place un système d'inscription via le site pour le public et ainsi dresser une liste des présences aux deux spectacles. Avec l'aide de l'équipe de l'intendance et des responsables de l'hospice général du centre d'Anières, nous avons donc pu produire deux fois le spectacle.

Les archives et informations de la programmation en cours sont consultables sur le site internet www.coherence.ch.



SAUVETAGE D'HERMANCE

Membres

136 au 1^{er} janvier

20 nouveaux membre dont:

1 membre aidant, 1 rameur, 14 sauveteurs, 4 sauveteurs et rameurs.

Sur les 20 nouveaux, nous avons 3 juniors de -16 ans

6 membres sortants, dont 6 démissions

Sauvetage

Formations et exercices

21 janvier 1^{ère} session de formations ou refresh des membres au BLS-AED

15-16 février 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} sessions de formations ou refresh des membres au BLS-AED

19 février Information PTDS «Stress en intervention»

5 mars Formation commune sections genevoises «Remorquage» à Bellevue

30 mai 5^{ème} session de formation ou refresh des membres au BLS-AED

6 juin 1^{ère} volée de formation des pilotes

7 juin 1^{ère} volée de formation des équipiers

13 juin 2^{ème} volée formation des équipiers

14 juin 2^{ème} volée formation des pilotes

27-28 juin 6^{ème} et 7^{ème} sessions de formation ou refresh des membres au BLS-AED

28 juin rattrapage formation des équipiers et pilotes

Brevets sauvetage

2 refresh Pool Plus et 14 Pool Base.

Brevets BLS-AED

37 passés en 7 sessions - 48 sauveteurs brevetés.

Interventions

113 Interventions dont: 96 matériel et 17 sanitaires

Soit un total de 93 personnes secourues, dont 18 âgées de moins de 16 ans, 17 blessés, dont 2 cas graves avec hospitalisation.

Surveillances

37 journées de vigie assurées: 23 le week-end, 14 en semaine.

Manifestations organisées

Toutes les manifestations prévues ont été annulées.

Rame

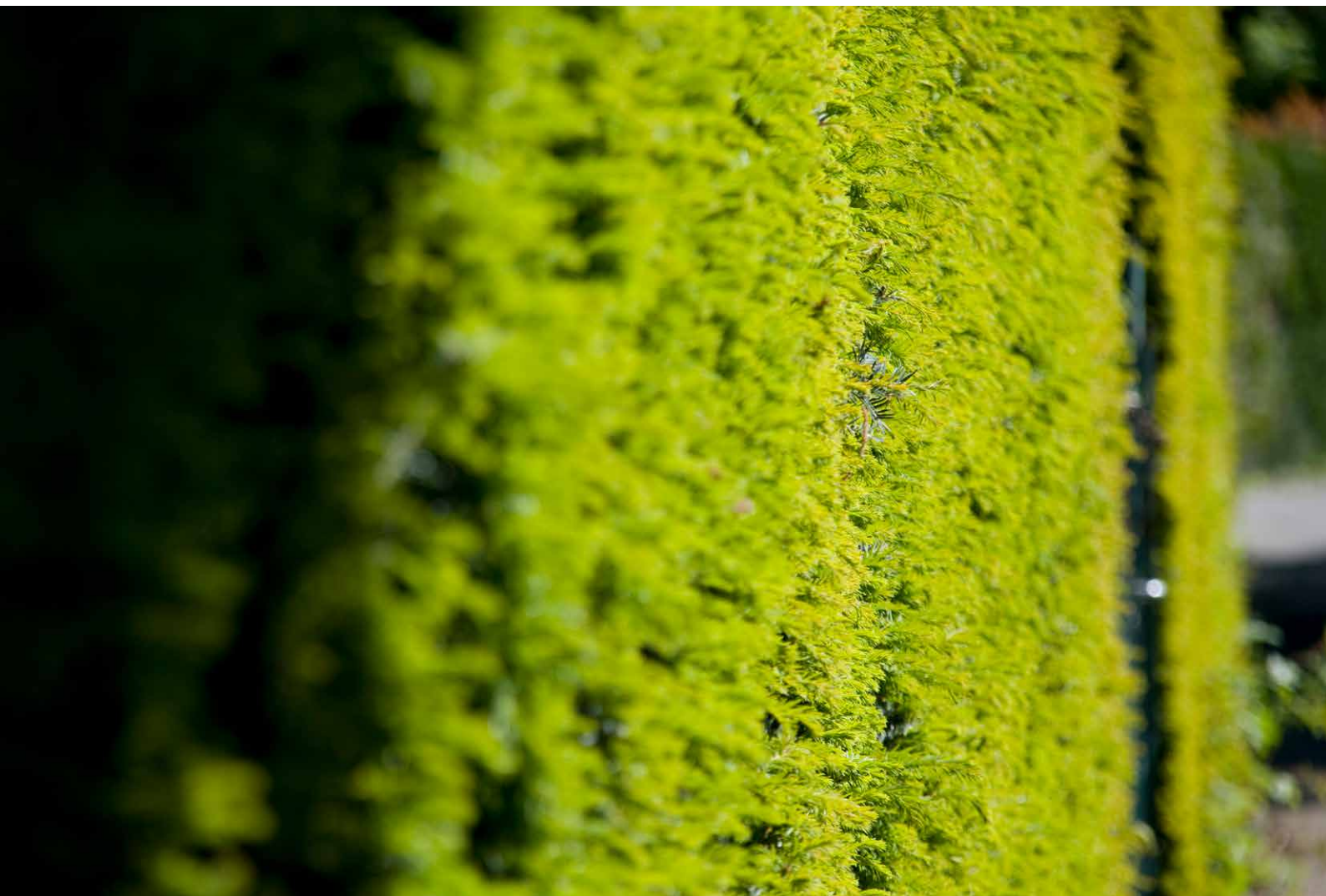
Tous les concours de rame ont été annulés.

III. FONDATION D'INTÉRÊT PUBLIC COMMUNAL POUR LE LOGEMENT À CORSIER

Le Conseil de la Fondation n'a tenu qu'une séance, par voie de circulation, lors de l'exercice 2020.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 et de l'absence de points à traiter nécessitant impérativement une nouvelle séance, il n'a pas été tenu d'autre réunion, en présence ou en virtuel.

Lors de sa séance par voie de circulation, le Conseil a approuvé les comptes 2019, validé le budget 2020 et approuvé le pv de la dernière séance du 13 novembre 2019. Sur le plan financier, la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Corsier a bouclé son exercice 2020 avec un excédent de revenus de CHF 46'682.35. Il convient de rappeler à ce propos que l'introduction du référentiel comptable MCH2, qui impose de ne pas amortir l'immeuble de la Fondation mais d'en évaluer la valeur tous les cinq ans, explique ce résultat positif, le bénéfice dégagé correspondant peu ou prou à la charge d'amortissement précédemment comptabilisée. 2020 a marqué la fin du mandat de trois membres du Conseil de Fondation. Madame Joëlle Martin Widmer [vice-présidente], Monsieur Albert Sirolli et Monsieur Philippe Renaud [membres]. Ils ont été remplacés par Messieurs Daniel Musciconico [vice-président], François Jaccard et Dante Giacobino [membres].



IV. COMPTE RENDU FINANCIER EXERCICE 2020

L'exercice 2020 a dégagé un excédent de revenus très important de Fr. 1'643'729, soit des revenus pour Fr. 11'225'684 et des charges pour Fr. 9'581'955.

Ce résultat, tout comme en 2019, est totalement exceptionnel. L'écart avec l'excédent de revenu prévisionnel du budget 2020 est de + Fr. 1,331 millions. Il aurait même été encore nettement supérieur à ce chiffre si des amortissements complémentaires de Fr. 1,644 millions, concernant les deux groupes scolaires, n'avaient été comptabilisés. Ces amortissements complémentaires sont justifiés par les prochains travaux importants qui seront entrepris pour sur les deux groupes scolaires dans les années à venir et pour lesquels un concours d'architecture a été initié en 2020.

L'excédent de revenus 2020 représente dès lors près de 17% du total des charges de fonctionnement annuelles, amortissements complémentaires compris. Cette situation n'est toutefois pas représentative de la situation financière ordinaire de la commune et s'explique par des revenus fiscaux se rapportant aux exercices précédents (voir ci-dessous pour le détail).

Les revenus concourent pour une part prépondérante à ce résultat en étant supérieurs de Fr. 2,880 millions au budget voté. Les charges ont pour leur part été parfaitement maîtrisées, en totalisant un montant inférieur de Fr. 132'000 au budget voté, hors amortissements complémentaires. Une analyse plus fine par natures peut être faite.

ANALYSES PAR NATURES

Les charges de personnel [30] sont restées inférieures de Fr. 74'000 au montant budgété. La principale raison de cette économie est la conservation d'un poste administratif vacant à la Mairie. La crise sanitaire (Covid-19) et la prudence souhaitée pour maintenir les charges de fonctionnement ont conduit à différer l'accroissement du personnel communal.

S'agissant des biens, services et marchandises [31], un écart important est relevé par rapport au budget (+ Fr. 255'000). Il s'explique en totalité par les résultats fiscaux exceptionnels de Corsier, occasionnant des adaptations des provisions fiscales (sur le reliquat et la production estimée notamment). L'entretien du patrimoine et l'acquisition de biens et marchandises sont pour leur part restés dans le cadre budgétaire fixé, alors que l'appel à des spécialistes (juristes, architectes, ingénieurs, etc.) a été limité et a permis d'enregistrer un non dépensé budgétaire.

Les amortissements ordinaires [33] ont été inférieurs à ceux budgétés en raison des amortissements complémentaires réalisés lors des exercices 2018 et 2019 [Fr. 589'000 et 424'000] qui ont réduit le nombre de biens à amortir. En prenant en

compte le fait que des investissements envisagés n'ont pas été réalisés en 2020, un écart par rapport au budget de Fr. 183'000 a été observé. Il faut toutefois noter que des amortissements complémentaires à hauteur de Fr. 1'644'000 ont pu être comptabilisés.

Les charges financières [34] sont composées des charges du patrimoine financier de la commune, essentiellement les bâtiments de l'écoquartier de Prés-Grange. Une économie d'environ Fr. 25'000 est enregistrée. Elle résulte de l'exonération de l'impôt immobilier complémentaire [encore budgété en 2020] dont bénéficient les bâtiments de Prés-Grange grâce à leur haute performance énergétique, économie partiellement compensée par les améliorations consenties sur le site durant l'année 2020.

L'écart au budget constaté pour les charges de transfert [36] – inférieures de Fr. 105'000 au budget – se rapporte à plusieurs rubriques budgétaires liées aux subventionnements accordés par la commune. Tel est le cas notamment pour les politiques publiques liées à l'enfance, les aînés et les manifestations [sport, culture, etc.] qui ont été affectées par la crise sanitaire et les mesures imposées par les autorités fédérales et cantonales. Elles ont plus que compensés la hausse des frais de perception de l'AFC découlant des revenus fiscaux plus élevés que prévus [3% des impôts sont reversés en frais de perception à l'Etat].

L'explosion des revenus fiscaux [40] s'explique par une augmentation des impôts de l'exercice [impôt sur le revenu, la fortune, le bénéfice, les prestations en capital, etc.] de Fr. 400'000 et, surtout, par des correctifs d'impôts sur les années antérieures pour un total de Fr. 2'277'000. Ces derniers sont le résultat de la taxation, par l'Administration fiscale cantonale, des années antérieures qui « corrigent » les estimations faites et enregistrées dans les comptes. Ces correctifs ont été particulièrement élevés en 2020, correspondant à plus de 25% des revenus fiscaux.

Les postes contribuant à la hausse de la nature 42 (+ Fr. 104'000) sont divers, avec une réduction de la participation dans des groupements intercommunaux, des remboursements d'assurances, des perceptions d'amendes et des rachats d'actes de défaut de biens. En revanche, les revenus des manifestations communales et la vente des cartes CFF, notamment en raison du Covid-19, ont été en diminution par rapport au budget.

Les revenus du patrimoine financier [44] sont en hausse grâce à la redevance SIG. L'exercice 2020 s'est donc révélé excellent au niveau des finances communales, dégageant un excédent de revenus conséquent tout en maintenant la totalité des prestations prévues pour la population.

Comptes Annuels
2020
de la Commune de Corsier
Conseil Municipal du 11 mai 2021

- 1 Message de l'Exécutif**
- 2 BILAN**
- 3 COMPTE DE RESULTAT à 3 niveaux**
- 4 COMPTE DE RESULTATS par Fonction**
- 5 COMPTE DES INVESTISSEMENTS par Fonction**
- 6 TABLEAU DE TRESORERIE**
- 7 REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES**
- 8 PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES**
- 8 Annexe -Tableau de retraitement au Bilan 01.01.2018**
- 9 ETAT DU CAPITAL PROPRE**
- 10 TABLEAU DES PROVISIONS**
- 11 TABLEAU DES PARTICIPATIONS**
- 12 TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**
- 13 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**
- 14 EXPLICATIONS SUR LES CREDIT D'ENGAGEMENT OUVERTS > 5 ANS**
- 15 INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES**
- 16 INDICATEURS FINANCIERS**
- 17 CREDITS BUDGETAIRES SUPPLEMENTAIRES**
- 18 RAPPORT DE REVISION**

BILAN AU		31 décembre 2019	31 décembre 2020
1	ACTIF	54 409 827.32	57 484 173.88
10	PATRIMOINE FINANCIER	44 163 892.13	46 698 514.32
100	Disponibilités et placements à court terme	4 523 125.32	6 126 387.16
101	Créances	3 797 386.27	4 528 484.33
104	Actifs de régularisation	57 277.00	175 232.54
107	Placements financiers	66 910.50	46 151.00
108	Immobilisations corporelles PF	35 719 193.04	35 822 259.29
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	10 245 935.19	10 785 659.56
140	Immobilisations corporelles du PA	10 008 481.34	12 080 876.09
142	Immobilisations incorporelles	17 412.00	17 412.00
145	Participations, Capital social	587 878.00	587 878.00
146	Subventions d'investissements	645 598.15	756 453.77
148	Amortissements complémentaires cumulés	1 013 434.30-	2 656 960.30-
2	PASSIF	54 409 827.32	57 484 173.88
20	CAPITAUX DE TIERS	32 184 313.54	33 614 930.97
200	Engagements courants	797 235.46	2 212 753.13
201	Engagements financiers à court terme	3 600 000.00	3 600 000.00
204	Passifs de régularisation	85 450.85	67 907.00
205	Provisions à court terme	1 649 993.17	1 720 526.17
206	Engagements financiers à long terme	25 500 000.00	25 500 000.00
208	Provisions à long terme	38 000.00	0.00
209	Engagements envers financements spéciaux et fonds de de capitaux de tiers	513 634.06	513 744.67
29	CAPITAL PROPRE	22 225 513.78	23 869 242.91
294	Réserve de politique budgétaire (Réserve conjoncturelle)	1 000 000.00	1 000 000.00
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00
299	Excédent/Découvert du Bilan	21 225 513.78	22 869 242.91

03. COMPTES DE RÉSULTATS à 3 Niveaux au 31 décembre 2020

	Solde 2019	Budget 2020	Solde 2020
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	1 867 734.10	2 158 200.00	2 084 097.10
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 917 297.47	2 424 300.00	2 679 478.79
33 Amortissement du patrimoine administratif	655 061.77	761 713.00	578 561.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
36 Charges de transfert	1 865 222.56	2 093 619.00	1 988 889.11
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Total des charges d'exploitation	6 305 315.90	7 437 832.00	7 331 026.00
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	7 073 567.65	6 369 425.00	9 017 922.43
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0.00	0.00
42 Taxes	328 439.46	235 100.00	339 940.93
43 Revenus divers	0.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0.00	0.00
46 Revenus de transferts	179 875.65	202 250.00	315 498.38
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Total des revenus d'exploitation	7 581 882.76	6 806 775.00	9 673 361.74
Résultat d'exploitation	1 276 566.86	631 057.00-	2 342 335.74
34 Charges financières	489 346.00	632 600.00	607 403.55
44 Revenus financiers	1 516 036.88	1 537 700.00	1 552 322.94
Résultat financier	1 026 690.88	905 100.00	944 919.39
RESULTAT OPERATIONNEL	2 303 257.74	274 043.00	3 287 255.13
38 Charges extraordinaires	423 861.15	0.00	1 643 526.00
48 Revenus extraordinaires	89 224.24-	0.00	0.00
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	513 085.39-	0.00	1 643 526.00-
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 790 172.35-	274 043.00-	1 643 729.13-

Pour mémoire, aucun crédit budgétaire supplémentaire n'a été voté durant l'année

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2020

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2019	2020	2020
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL CHARGES	2 226 586.27	2 755 490.00	2 485 314.33
	TOTAL REVENUS	80 070.00	67 000.00	85 615.90
01	CONSEIL MUNICIPAL ET EXECUTIF			
	TOTAL CHARGES	354 702.49	378 800.00	315 251.05
	TOTAL REVENUS			
30	CHARGES DE PERSONNEL	272 170.10	293 200.00	252 158.45
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	82 532.39	85 600.00	63 092.60
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL CHARGES	1 871 883.78	2 376 690.00	2 170 063.28
	TOTAL REVENUS	80 070.00	67 000.00	85 615.90
30	CHARGES DE PERSONNEL	1 484 955.60	1 756 000.00	1 703 865.75
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	279 708.88	528 500.00	374 040.53
33	Amortissements du patrimoine administratif	36 423.00	36 423.00	36 423.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	70 796.30	55 767.00	55 734.00
42	TAXES	7 104.00	1 100.00	16 336.90
44	REVENUS FINANCIERS	72 966.00	65 900.00	69 279.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	437 664.21	518 600.00	456 523.71
	TOTAL REVENUS	49 022.15	40 000.00	65 926.31
11	SECURITE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES	144 904.70	171 000.00	157 207.55
	TOTAL REVENUS	16 990.00	10 000.00	17 450.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	62 235.70	87 000.00	77 790.55
36	CHARGES DE TRANSFERT	82 669.00	84 000.00	79 417.00
42	TAXES	16 990.00	10 000.00	17 450.00
14	QUESTIONS JURIDIQUES			
	TOTAL CHARGES	35 496.75	37 300.00	33 702.40
	TOTAL REVENUS	9 590.00	9 000.00	24 045.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	35 496.75	37 300.00	33 702.40
42	TAXES	9 590.00	9 000.00	24 045.00
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL CHARGES	216 332.13	275 600.00	244 763.30
	TOTAL REVENUS	18 942.15	17 500.00	19 496.76
30	CHARGES DE PERSONNEL	35 226.45	35 500.00	42 630.70
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	70 439.68	106 600.00	68 747.35
36	CHARGES DE TRANSFERT	110 666.00	133 500.00	133 385.25
46	REVENUS DE TRANSFERT	18 942.15	17 500.00	19 496.76
16	DEFENSE			
	TOTAL CHARGES	40 930.63	34 700.00	20 850.46
	TOTAL REVENUS	3 500.00	3 500.00	4 934.55
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6 640.85	10 200.00	3 385.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	1 729.12	6 000.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	16 993.66	18 500.00	17 464.61
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	15 567.00		
42	TAXES			1 434.55
46	REVENUS DE TRANSFERT	3 500.00	3 500.00	3 500.00
2	FORMATION			
	TOTAL CHARGES	1 654 632.28	1 396 259.00	2 994 518.16
	TOTAL REVENUS	240 971.25	187 800.00	208 968.69
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL CHARGES	1 654 632.28	1 396 259.00	2 994 518.16
	TOTAL REVENUS	240 971.25	187 800.00	208 968.69
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	379 231.48	364 900.00	386 239.09
33	Amortissements du patrimoine administratif	179 378.00	171 459.00	130 056.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	794 454.15	859 900.00	834 697.07
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	301 568.65		1 643 526.00
42	TAXES	219 169.25	166 000.00	187 166.69
46	REVENUS DE TRANSFERT	21 802.00	21 800.00	21 802.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL CHARGES	443 012.16	578 177.00	441 689.54
	TOTAL REVENUS	12 509.00	16 000.00	12 478.00
32	CULTURE, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	155 059.86	181 500.00	148 312.22
	TOTAL REVENUS	12 209.00	11 000.00	2 478.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	118 637.06	139 500.00	120 635.27
36	CHARGES DE TRANSFERT	36 422.80	42 000.00	27 676.95
42	TAXES	12 209.00	11 000.00	2 478.00
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL CHARGES	287 952.30	396 677.00	293 377.32
	TOTAL REVENUS	300.00	5 000.00	10 000.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	137 705.24	193 500.00	159 273.87
33	Amortissements du patrimoine administratif	62 759.00	97 759.00	55 000.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	87 488.06	105 418.00	79 103.45
42	TAXES	300.00		
44	REVENUS FINANCIERS		5 000.00	10 000.00

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2020

		Comptes au 31.12 2019	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
4	SANTE			
	TOTAL CHARGES	11 000.00	21 000.00	10 000.00
	TOTAL REVENUS			
42	SOINS AMBULATOIRES			
	TOTAL CHARGES	11 000.00	21 000.00	10 000.00
	TOTAL REVENUS			
36	CHARGES DE TRANSFERT	11 000.00	21 000.00	10 000.00
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL CHARGES	76 321.34	118 392.00	81 341.50
	TOTAL REVENUS	0.00	25 235.00	19 269.00
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL CHARGES			
	TOTAL REVENUS	0.00	25 235.00	19 269.00
46	REVENUS DE TRANSFERT		25 235.00	19 269.00
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE			
	TOTAL CHARGES	76 321.34	118 392.00	81 341.50
	TOTAL REVENUS			
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		30 000.00	
36	CHARGES DE TRANSFERT	76 321.34	88 392.00	81 341.50
6	TRANSPORTS			
	TOTAL CHARGES	471 227.63	531 178.00	300 411.81
	TOTAL REVENUS	27 456.00	32 000.00	22 912.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL CHARGES	397 841.83	348 878.00	246 482.81
	TOTAL REVENUS	700.00		1 970.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	223 029.88	258 500.00	178 508.36
33	Amortissements du patrimoine administratif	77 028.00	81 878.00	59 506.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	8 468.45	8 500.00	8 468.45
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	89 315.50		
42	TAXES	700.00		1 970.00
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	73 385.80	108 100.00	53 929.00
	TOTAL REVENUS	26 756.00	32 000.00	20 942.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	30 800.00	66 500.00	28 000.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	42 585.80	41 600.00	25 929.00
42	TAXES	26 756.00	32 000.00	20 942.00
62	TRANSPORTS PUBLICS			
	TOTAL CHARGES	0.00	74 200.00	0.00
	TOTAL REVENUS			
36	CHARGES DE TRANSFERT		74 200.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	828 820.26	922 394.00	924 233.47
	TOTAL REVENUS	143 067.62	119 015.00	280 341.09
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU			
	TOTAL CHARGES	13 373.20	8 200.00	13 158.55
	TOTAL REVENUS			
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	13 373.20	8 200.00	13 158.55
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL CHARGES	340 568.10	336 394.00	413 272.35
	TOTAL REVENUS	133 876.00	113 015.00	227 147.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	47 176.10	20 000.00	115 696.35
33	Amortissements du patrimoine administratif	293 392.00	316 394.00	297 576.00
46	REVENUS DE TRANSFERT	133 876.00	113 015.00	227 147.00
73	GESTION DES DECHETS			
	TOTAL CHARGES	442 036.64	519 500.00	480 740.67
	TOTAL REVENUS	5 691.62	4 000.00	6 444.09
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	441 413.19	518 800.00	477 166.97
36	CHARGES DE TRANSFERT	623.45	700.00	3 573.70
42	TAXES	5 691.62	4 000.00	6 444.09
75	PROTECTION DES ESPECES ET DU PAYSAGE			
	TOTAL CHARGES	1 800.00	500.00	0.00
	TOTAL REVENUS			
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	1 800.00	500.00	
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL CHARGES	3 186.52	6 000.00	3 493.05
	TOTAL REVENUS	3 500.00	2 000.00	11 750.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	3 186.52	6 000.00	3 493.05
42	TAXES	3 500.00	2 000.00	11 750.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL CHARGES	27 855.80	51 800.00	13 568.85
	TOTAL REVENUS	0.00	0.00	35 000.00
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	6 093.15		13 568.85
33	Amortissements du patrimoine administratif	4 352.65	51 800.00	
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	17 410.00		
42	TAXES			35 000.00

04. COMPTES DE RESULTATS -2F2n - au 31 décembre 2020

		Comptes au 31.12 2019	Budget 2020	Comptes au 31.12 2020
8	ECONOMIE PUBLIQUE			
	TOTAL CHARGES			
	TOTAL REVENUS	134 752.83	131 000.00	145 234.12
87	COMBUSTIBLES ET ENERGIE			
	TOTAL CHARGES			
	TOTAL REVENUS	134 752.83	131 000.00	145 234.12
44	REVENUS FINANCIERS	134 752.83	131 000.00	145 234.12
9	FINANCES ET IMPÔTS			
	TOTAL CHARGES	1 069 258.90	1 228 942.00	1 887 923.03
	TOTAL REVENUS	8 320 846.55	7 726 425.00	10 384 939.57
91	IMPOTS			
	TOTAL CHARGES	184 289.73	184 438.00	824 604.81
	TOTAL REVENUS	6 990 594.90	6 389 625.00	9 052 932.30
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17 106.85-		572 166.15
36	CHARGES DE TRANSFERT	201 396.58	184 438.00	252 438.66
40	REVENUS FISCAUX	7 073 567.65	6 369 425.00	9 017 922.43
42	TAXES	6 251.49		11 427.05
46	REVENUS DE TRANSFERT		20 200.00	23 582.82
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	89 224.24-		
92	CONVENTIONS FISCALES			
	TOTAL CHARGES	36 293.22	32 629.00	40 183.07
	TOTAL REVENUS			
36	CHARGES DE TRANSFERT	36 293.22	32 629.00	40 183.07
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES			
	TOTAL CHARGES	253 547.00	305 775.00	305 774.00
	TOTAL REVENUS			
36	CHARGES DE TRANSFERT	253 547.00	305 775.00	305 774.00
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE			
	TOTAL CHARGES	585 960.35	706 100.00	713 039.50
	TOTAL REVENUS	1 319 801.95	1 335 800.00	1 327 809.82
30	CHARGES DE PERSONNEL	75 381.95	73 500.00	85 442.20
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIO	21 232.40		20 193.75
34	CHARGES FINANCIÈRES	489 346.00	632 600.00	607 403.55
42	TAXES	11 483.90		
44	REVENUS FINANCIERS	1 308 318.05	1 335 800.00	1 327 809.82
97	REDISTRIBUTIONS			
	TOTAL CHARGES			
	TOTAL REVENUS	1 755.50	1 000.00	700.80
46	REVENUS DE TRANSFERT	1 755.50	1 000.00	700.80
99	POSTES NON REPARTIS			
	TOTAL CHARGES	9 168.60	0.00	4 321.65
	TOTAL REVENUS	8 694.20	0.00	3 496.65
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9 168.60		4 321.65
42	TAXES	8 694.20		3 496.65
TOTAL GENERAL				
	TOTAL CHARGES	7 218 523.05	8 070 432.00	9 581 955.55
	TOTAL REVENUS	9 008 695.40	8 344 475.00	11 225 684.68
	RESULTAT	1 790 172.35-	274 043.00-	1 643 729.13-

		Comptes au 31.12	Budget	Comptes au 31.12
		2019	2020	2020
0	ADMINISTRATION GENERALE			
	TOTAL DEPENSES	114 800.00	125 000.00	125 000.00
	TOTAL RECETTES			
02	SERVICES GENERAUX			
	TOTAL DEPENSES	114 800.00	125 000.00	125 000.00
56	Subventions d'investissement propres	114 800.00	125 000.00	125 000.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE			
	TOTAL DEPENSES	180.00	908 810.00	152 823.35
	TOTAL RECETTES			
15	SERVICE DU FEU			
	TOTAL DEPENSES	180.00	908 810.00	152 823.35
50	Immobilisations corporelles	180.00	8 810.00	190.00
50	Immobilisations corporelles		900 000.00	152 633.35
2	FORMATION			
	TOTAL DEPENSES	89 339.62	437 291.00	39 655.15
	TOTAL RECETTES	7 400.00		
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE			
	TOTAL DEPENSES	89 339.62	437 291.00	39 655.15
	TOTAL RECETTES	7 400.00		
50	Immobilisations corporelles	89 339.62	437 291.00	39 655.15
60	Immobilisations corporelles	7 400.00	0.00	0.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
	TOTAL DEPENSES		820 003.00	26 543.62
	TOTAL RECETTES		35 000.00	
34	SPORTS ET LOISIRS			
	TOTAL DEPENSES		820 003.00	26 543.62
	TOTAL RECETTES	0.00	35 000.00	0.00
50	Immobilisations corporelles		820 003.00	26 543.62
60	Immobilisations corporelles		35 000.00	
4	SANTE			
	TOTAL DEPENSES		50 000.00	
	TOTAL RECETTES			
42	SOINS AMBULATOIRES			
	TOTAL DEPENSES		50 000.00	
50	Immobilisations corporelles		50 000.00	
5	SECURITE SOCIALE			
	TOTAL DEPENSES	86 294.50	2 863 706.00	1 435 451.21
	TOTAL RECETTES			
54	FAMILLE ET JEUNESSE			
	TOTAL DEPENSES	86 294.50	2 863 706.00	1 435 451.21
	TOTAL RECETTES			
50	Immobilisations corporelles	86 294.50	63 706.00	
50	Immobilisations corporelles		2 800 000.00	1 435 451.21
6	TRANSPORTS			
	TOTAL DEPENSES	296 688.65	2 860 812.00	1 334 870.58
	TOTAL RECETTES			600 000.00
61	CIRCULATION ROUTIERE			
	TOTAL DEPENSES	29 200.00	29 300.00	
	TOTAL RECETTES			
50	Immobilisations corporelles		31 000.00	
50	Immobilisations corporelles	29 200.00	1 700.00-	
60	Immobilisations corporelles			
63	TRANSPORTS AUTRES			
	TOTAL DEPENSES	67 705.15	2 660 295.00	1 334 870.58
	TOTAL RECETTES	0.00	0.00	600 000.00
50	Immobilisations corporelles	67 705.15	2 660 295.00	1 334 870.58
60	Immobilisations corporelles			600 000.00
64	TELECOMMUNICATIONS			
	TOTAL DEPENSES	199 783.50	171 217.00	
	TOTAL RECETTES			
56	Subventions d'investissements propr	199 783.50	171 217.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	51 473.30	708 296.00	371 807.46
	TOTAL RECETTES	0.00	0.00	93 645.00
72	TRAITEMENT DES EAUX USEES			
	TOTAL DEPENSES	6 804.00	466 984.00	219 165.00
	TOTAL RECETTES			93 645.00
50	Immobilisations corporelles		131 056.00	
50	Immobilisations corporelles		220 000.00	219 165.00
50	Immobilisations corporelles	6 804.00	115 928.00	
63	Subventions d'investissements acqui			93 645.00
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES			
	TOTAL DEPENSES	10 338.00	30 662.00	7 108.20
	TOTAL RECETTES			
50	Immobilisations corporelles	10 338.00	30 662.00	7 108.20
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
	TOTAL DEPENSES	34 331.30	210 650.00	145 534.26
	TOTAL RECETTES			
52	Immobilisations incorporelles	34 331.30	210 650.00	145 534.26
	TOTAL GENERAL			
	TOTAL DEPENSES	638 776.07	8 773 918.00	3 486 151.37
	TOTAL RECETTES	7 400.00	35 000.00	693 645.00
	RESULTAT	631 376.07	8 738 918.00	2 792 506.37

Résultat total du compte de résultats	1 643 729.13
+ Amortis. du PA et subv. d'investissements (planifiés, non planifiés, complémentaires)	2 252 782.00
+ Amortissements des Prêts et participations PA	0.00
- Augmentation / + Diminution des créances	731 098.06-
- Augmentation / + Diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	0.00
- Augmentation / + Diminution des actifs de régularisation	117 955.54-
+ Pertes / - Bénéfices sur la vente du PF ou pertes/bénéfices de change	0.00
+ Pertes / - Bénéfices réévaluation du PF	10 259.50
+ Augmentation / - Diminution des engagements courants	1 415 517.67
+ Augmentation / - Diminution des provisions	32 533.00
+ Augmentation / - Diminution des passifs de régularisation	17 543.85-
+ Augmentation / - Prélèvements pour les financements/fonds spéciaux	110.61
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE [FTO]	4 488 334.46
+ Remboursement des tiers	0.00
+ Subventions acquises	693 645.00
+ Remboursements des prêts et de participations	0.00
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	693 645.00
- Immobilisations corporelles	3 486 151.37-
- Investissements pour le compte de tiers	0.00
- Immobilisations incorporelles	0.00
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	3 486 151.37-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	2 792 506.37-
- Achats de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (ct)	0.00
+ Ventes de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (ct)	0.00
- Achats de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (it)	92 566.25-
+ Ventes de placements financiers et des immob. Corporelles du PF (it)	0.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	92 566.25-
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT D'INVESTISSEMENT ET DE PLACEMENT [FTI + P]	2 885 072.62-
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à court terme	0.00
+ Augmentation / - Diminution des engagements financiers à long terme	0.00
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE FINANCEMENT [FTF]	0.00
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENT A COURT TERME [FTO] + [FTI+P]+[FTF]	1 603 261.84
Disponibilités et placements à court terme -> An -1	4 523 125.32
Disponibilités et placements à court terme -> Année en cours	6 126 387.16
VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENT A COURT TERME	1 603 261.84
(*) Mvt 102 selon Bilan n/n-1, soit : Achat CHF 0.00 ./. Vente CHF 0.00	
(*) Mvt 107 & 108 selon Bilan n/n-1, soit : Achat CHF 11'638'961.00 F ./. Vente CHF 1'979'931.43 ./. Perte réévaluation chf 0.00 (flux opérationnel)	

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Corsier reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

Patrimoine financier

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de fabrication lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Tous les cinq ans, les immobilisations corporelles du PF seront réévaluées à la valeur de remplacement lors du bouclage des comptes.

Les placements financiers sont réévalués lors de chaque clôture à la valeur vénale.

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du PF ayant subi une perte durable de valeur a fait l'objet d'une dépréciation comptable justifiée par des pièces probantes.

Les ducroires sur les débiteurs ont été estimés de la même manière que l'année précédente, soit celle figurant dans les procédures de bouclage des comptes. Les critères de calcul des ducroires sur les reliquats fiscaux ont également été maintenus et sont conformes avec les critères fixés par le département.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, lors de leur entrée, au coût d'acquisition ou de fabrication. En l'absence de coûts ou si aucun prix n'a été payé, la juste valeur est portée au bilan (valeur de remplacement)

Les amortissements des biens du PA s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec l'utilisation du bien. L'amortissement (planifié) des investissements du PA est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement nécessaire. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées définies dans l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du PA, l'article 39 RAC prévoit la possibilité pour une commune de comptabiliser une dépense à nature d'investissement inférieure ou égale à CHF 100'000, soit dans le compte de résultat soit de l'activer dans le patrimoine administratif (en transitant par le compte d'investissement). Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100'000.- doivent obligatoirement être activées.

Passifs

Les capitaux de tiers sont évalués à la valeur nominale.

Les provisions existantes figurent dans le tableau spécifique en annexe.

Une provision sur les estimations fiscales a été calculée de la même manière que l'année précédente et est conforme avec les critères fixés par le département.

Le mouvement sur le capital propre est mentionné dans le tableau spécifique en annexe.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux sur les PP, PM et les chiens sont gérés par l'Etat de Genève, conformément à la loi sur les contributions publiques (LCP). Toutes les données remises à cet effet par le département des finances sont intégralement enregistrées dans les comptes de la communes. Ce revenus fiscaux sont régularisés conformément au principe de la délimitation des impôts.

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 31.12.2019	Augmentation	Diminution	Solde au 31.12.2020
291	Fonds enregistré comme capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
2910	Capital propre	0.00	0.00	0.00	0.00
294	Réserve conjoncturelle	1 000 000.00	0.00	0.00	1 000 000.00
2940	Réserve conjoncturelle	1 000 000.00	0.00	0.00	1 000 000.00
295	Réserve liée au Retraitement (Introduction MCH2)	0.00	0.00	0.00	0.00
2950	-			0.00	0.00
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
2960	-				0.00
299	Excédent / découvert au Bilan	21 225 513.78	13 015 857.03	11 372 127.90	22 869 242.91
2990	Résultat annuel	1 790 172.35	11 225 684.68	11 372 127.90	1 643 729.13
2999	Résultats cumulés des années précédentes	19 435 341.43	1 790 172.35		21 225 513.78
29	Total	22'225'513.78	13'015'857.03	11'372'127.90	23'869'242.91

L'excédent de revenus ressortant du compte de résultats de l'année s'élève à CHF 1'643'729.13 et correspond à la variation de la nature 29 dans sa globalité (comme on peut le constater dans ce tableau) qui sera viré au compte 2999 à la date valeur du 1.1.2021

	Provision pour estimation fiscale	Provision pour frais de perception dus sur reliquat	Provision pour CPEG – GIAP	Provision pour correction IS 2017/2018	Total des provisions
Solde au 01.01.2020	1'392'274	95'000	162'719	38'000	1'687'993
Constitution ou augmentation	211'252	22'000			233'252
Utilisation					-
Dissolutions			162'719	38'000	200'719
Situation au 31.12.2020	1'603'526	117'000	-	-	1'720'526

1. Provision pour estimation fiscale

Cette provision vise à couvrir le risque sur des fortes variations de la fiscalité des personnes physiques dues aux estimations.

En effet, sur la base de l'historique des résultats fiscaux PP de ces dix dernières années, on peut constater des variations fort importantes.

Une provision de 12% sur la production encore estimée des PP a été constituée au 31.12.2020

Ce taux correspond au taux maximum autorisé selon les critères de l'Etat de Genève et n'a pas subi de modification par rapport au taux appliqué aux comptes 2018 et 2019.

-> Cette provision est reportée au passif du bilan sous rubrique 9100.40.20590.00-Provision sur Estimé fiscal

2. Provision pour frais de perception dus sur le reliquat fiscal

Conformément à la loi sur les contributions publiques, des frais de perception sont dus par les communes à l'Etat de Genève sur la perception des impôts des PP et PM.

Dès lors, un montant de 3% est dû à l'Etat de Genève sur le reliquat fiscal restant en fin d'année (qui n'a, par définition, pas donné lieu à un recouvrement)

La variation est calculée sur le reliquat de l'année en cours.

-> Cette provision est reportée au passif du bilan sous rubrique 9100.30.20590.00-Provision Frais de perception s/Reliquat fiscal

3. Provision pour la recapitalisation de la CPEG liée au GIAP

Le personnel de terrain du GIAP est membre de la CPEG. Malgré un apport de fonds en 2013, la CPEG fait face depuis plusieurs années à d'importantes difficultés pour remplir les obligations posées par le droit fédéral. Celles-ci imposent que soient prises des mesures importantes au rang desquelles figure une nouvelle recapitalisation par les employeurs. A cet effet, les communes membres du GIAP ont accepté en date du 27 février 2019 de s'engager à verser des montants à hauteur d'un montant total de 27,8 millions de francs. Ce montant de recapitalisation actualisé au 31 décembre 2018 a été calculé par la CPEG le 13 février 2019 sur la base du PL 12404 avec un taux technique de 2%.

Cette provision était réévaluée par la CPEG pour tenir compte du résultat de la votation du 19 mai 2019, du changement des paramètres techniques décidé par la Caisse, ainsi que de l'intégration de l'année 2019.

A cet effet, les communes membres du GIAP se sont engagées à verser des montants à hauteur d'une augmentation totale de 7,234 millions de francs. La part de provision pour notre commune était ajustée à 162'719 francs.

-> Cette provision est dissoute sous rubrique 2180.00.20590.00 suite au versement de la part de notre Commune en novembre 2020

4. Provision sur les corrections de l'impôt à la source 2017 et 2018

En 2019, l'impôt à la source est établi pour la première fois sur la base de la production estimée. Cette méthode est similaire à celle appliquée pour les autres impôts périodiques (PP IBO et PM) et répond aux obligations posées par le modèle MCH2 relatives à la délimitation des impôts. Elle a été approuvée par l'Assemblée générale (AG) de l'ACG en novembre 2019.

Une provision de 38'000 francs était comptabilisée dans nos comptes au 31.12.2019 pour les corrections devant encore intervenir sur les années fiscales 2017 et 2018.

-> Cette provision est dissoute cette année sous rubrique 9100.00.20890.00 selon les ajustements portés dans les comptes fiscaux par l'Administration fiscale.

Note supplémentaire

La **provision fiscale (ducroires) sur le reliquat** n'apparaît pas sur ce tableau puisqu'elle est comptabilisée en diminution du total de reliquat à l'actif du bilan sous rubrique 9100.00.10120.99-Du croirre du Reliquat.

Cette provision vise à couvrir le risque d'encaissement du reliquat sur les impôts sur les PP et les PM qui peut donner lieu à la comptabilisation d'irrecouvrables dans le futur.

Seules deux méthodes sont admises par l'Etat, soit par la méthode de l'antériorité des créances soit sur la "moyenne observée".

Notre commune a choisi la méthode de la moyenne observée et applique un taux de 30% sur le reliquat soit un du croirre de CHF 1'674'444 francs en augmentation de 316'241 francs par rapport à l'année précédente.

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS 2020

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises	Fondation d'Intérêts Public pour le Logement à Corsier	Amicale de Pétanque de Corsier
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Fondation de droit public	Association à but non lucratif
Activité et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.	mettre et aider à mettre, à la disposition de la population de Corsier des logements à loyers abordables, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général	Réunir les membres autour d'un même jeu, la pétanque, ceci dans le cadre de l'animation des terrains de pétanque de Corsier
Total du Capital	360 millions de francs	100 millions de francs.	CHF 137'000.-	CHF 100'000.-	-.-
dont détenu par la commune	2'997 sur 7 200 000 actions, soit 0.04%	CHF 94'050.- de la part CHF 15Mio des communes genevoises au capital de dotation, soit: - Canton de Genève 55% - Ville de Genève 30% - Communes 15%	CHF 2'000.- soit 1,46%	CHF 100'000.-	CHF 10'000.- Parts "Pavillon"
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 422'577.-	CHF 94'050.-	CHF 2'000.-	CHF 100'000.-	CHF 10'000.-
Valeur comptable de la participation	CHF 437'316.- - 2'708 actions à 141.- au PA - 289 actions à 159.- au PF	CHF 94'050.-	CHF 2'000.-	CHF 100'000.-	CHF 10'000.-
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises et l'Etat de Genève	Communes genevoises	Commune de Corsier seule	Les membres de l'Amicale de Pétanque de Corsier
Participations que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Bavois Eole SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA, Gadziplo SA, Swisspower Renewables AG.	-.-	-.-	-.-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Emprunts (ou remboursement) Intérêts débiteurs Frais financiers	-.-	-.-
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	-.-	-.-	-.-
Normes comptables appliquées par l'entité	PC6 (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO	RAC, LAC; Manuel de comptabilité MCH2	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO
Résultat de la dernière année de l'entité	+96.8 millions de francs (2019)	-214.3 millions de francs (2019)	31'080 francs (1.7.18-30.6.19)	46'982 francs (2020)	-.-
Total du Bilan de la dernière année de l'entité	24'919 millions de francs (2019) dont 1'667 millions de francs de capitaux propres	4'026 millions de francs dont 1'707 millions de francs de capitaux propres	1'898'591 francs (06.2019) dont 1'523'196 francs de capitaux propres	3'160'509 francs (2020) dont 491'203 francs de capitaux propres	-.-

Nom de l'entité	ACG - Association des communes genevoises	GIAP - Groupement intercommunal pour l'animation scolaire	SIACG - Service intercommunal d'informatique	CIDEC - Groupement intercommunal des déchets carnés
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activité et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés
Total du Capital	-,-	-,-	-,-	-,-
dont détenu par la commune	-,-	-,-	-,-	-,-
Valeur d'acquisition de la participation	-,-	-,-	-,-	-,-
Valeur comptable de la participation	-,-	-,-	-,-	-,-
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises
Participations que détient l'entité en propre	-,-	-,-	-,-	-,-
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles
Risques spécifiques	-,-	-,-	-,-	-,-
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	-129'828 francs (2019) sur un total de charges de 4'017'291 francs	-4'181'806 francs (2019) sur un total de charges de 80'875'218 francs	-34'091 francs (2019) sur un total de charges de 7'955'704 francs	-99'110 francs (2019) sur un total de charges de 1'074'305 francs
Total du Bilan de la dernière année de l'entité	5'649'853 francs (2019) dont 1'280'573 francs de capital propre	48'363'994 francs (2019) dont 6'643'796 francs de capital propre	1'131'110 francs (2019) dont 990'781 francs de capital propre	3'996'917 francs (2019) dont 3'980'794 francs de capital propre

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS 2020

Nom de l'entité		CAUTIONNEMENT SIMPLE
Nom de l'entité bénéficiaire		Banque Cantonale de Genève
Propriétaires (les +) importants de cette entité		Communes genevoises et l'Etat de Genève
Typologie du rapport juridique		Garantir toutes les obligations que la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Corsier assume envers la BCGe
Flux financier de l'année (commune/entité)		Aucun
Prestations couvertes par la garantie		Cautionnement simple, au sens des art. 492ss CO
Montant de la garantie au 31.12		CHF 2'600'000.-
Date du vote du CM approuvant la garantie		31.01.2012
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)		Risque immobilier liés aux 6 appartements sis à la Route de Thonon 252 à Corsier

Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune a garanti par délibération du 19.02.2013 les montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation au 31.12.2019).

1. Engagements de prévoyance de la commune : **CHF 6'718'441.30**
2. Liste des engagements de prévoyance des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux des entités citées pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres.
 - Engagements de prévoyance de l'ACG : **CHF 34'506'991.81**
 - Engagements de prévoyance de CAP Prévoyance : **CHF 13'181'115.46**
 - Engagements de prévoyance de la Caisse : **CHF 3'546'774'743.97**
3. Degré de couverture de la CPI selon l'article 44 OPP2 : **83.20 %**

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes 2019 de la CPI, les comptes de l'année n n'étant pas encore audités

T = Engagements Terminés
 EC = Engagement En Cours
 TA = Terminé dans l'Année
 TAC = Amort.Complém.

	Statut (*)	Date délibération	Objet	Crédit brut voté
		14000	TERRAINS DU PA NON BÂTIS	700'000.00
0290.00.14000.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018	
3420.51.14000.00	EC	13.12.2016	Aménag Eco quartier Prés Grange -2016	700'000.00
		14010	ROUTES/VOIES DE COMMUNICATIONS	860'200.00
6150.52.14010.00	T	09.02.2010	Aménag. Zone piét/Parking Pré-Puits	230'000.00
6150.54.14010.00	T	12.11.2013	Eclairage Public-Luminaire LED Route -2013	295'000.00
6150.55.14010.00	T	06.05.2013	Etude Descente Dériveurs-Quai -2013 -Intégré sous 6310.50.14030.00	0.00
6150.57.14010.00	T	25.02.2014	Aménag.Latéraux Pré-Puits 2014	209'000.00
6150.59.14010.00	TA	19.12.2017	Réfection Chemin des Ambys -2017	97'000.00
6150.61.14010.00	EC	18.06.2019	Etude Zone Trafic Modéré Villa et Quai -2019	29'200.00
		14030	AUTRES OUVRAGES DE GENIE CIVIL	2'548'227.45
0290.00.14030.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018	
6310.50.14030.00	EC	18.06.2019	Aménag.Quai Corsier -2019	2'507'227.45
7710.50.14030.00	EC	18.06.2019	Etude Réaménag.cimetière -2019	41'000.00
		14032	TRAITEMENT DES EAUX USEES	6'395'732.75
7206.51.14032.00	T	19.02.2002	Assain.Coll.Ch.Château (I)-2002	2'600'000
7206.52.14032.00	T	04.03.2003	Assain.Coll.Rte Corsier (II)-2003	1'000'000
7206.53.14032.00	T	20.01.2004	Assain.Coll.Rte Lac (III)-2004	1'850'000
7206.54.14032.00	T	21.06.2005	Assain.Coll.Neuf/Eglise (IV)-2005	2'390'000.00
7206.55.14032.00	T	11.09.2007	Assain.Coll.Nant d'Aisy (V)-2007	320'000
7206.56.14032.00	T	08.04.2008	Assain.Coll.Pré-Puits 1 (VI)-2008	1'900'000.00
7206.57.14032.00	T	12.05.2009	Assain.Coll..Pré-Puits 2 (VII)-2009	1'300'000
7206.58.14032.00	EC	11.11.2014	Rempl.Coll.Sct Nant d'Aisy 1a-Parc 3918 -2014	470'000.00
7206.59.14032.00	TA	21.04.2015	Assain. Drainages Agricoles Anières/Corsier -2015	220'000.00
7206.60.14032.00	EC	09.04.2019	Etude Coll.Côte d'Or,Gravannes,Vy-Verte,Hermance -2019	122'732.75
7206.61.14032.00	EC	15.12.2020	Rempl Coll.Côte d'Or,Gravannes,Vy-Verte,Hermance -2020	1'293'000.00
		14040	TERRAINS BÂTIS	10'088'998.00
0290.00.14040.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018	
0290.50.14040.00	T	13.05.2008	Mairie Rénovation bâtiment-2008	210'000.00
0290.51.14040.00	T	10.12.2013	Réfec.2Appts AGS+La Pomme-2013	520'000.00
1500.51.14040.00	EC	15.12.2015	Etude Extension Caserne Pompiers -2015	50'000.00
1500.52.14040.00	EC	20.01.2020	Transformastion Caserne Pompiers -2020	900'000.00
2170.50.14040.00	T	17.06.2008	Rénov.Int/Ext bât.AGS-2008	1'428'000.00
2170.50.14040.99	TAC		Rénov.Int/Ext bât.AGS-2008	
2170.51.14040.00	T	09.06.2009	Rénov.Int/Ext bât.NGS-2009	1'585'000.00
2170.51.14040.99	TAC		Rénov.Int/Ext bât.NGS-2009	
2170.54.14040.00	T	12.05.2015	Rempl.Chaufferie Groupe scolaire NGS - 2015	245'000.00
2170.55.14040.00	T	28.06.2016	Assain.Conduites Eau Chaude/Froide NGS -2016	139'999.00
2170.57.14040.00	T	14.05.2019	Assain/Transf.Chaufferie AGS - 2019	135'000.00
2170.58.14040.00	EC	12.11.2019	Concours Agrand.Ecole -2019	450'000.00
2180.52.14040.00	EC	15.12.2020	Réfectoire scolaire provisoire -2020	900'000.00
3410.51.14040.00	T	23.06.2015	Création 2 Terrains Tennis (Centralité) -2015	1'349'999.00
3410.55.14040.00	EC	06.10.2020	Local provisoire Tennis Club -2020	126'000.00
5451.50.14040.00	EC	12.02.2019	Etude Aménag.Crèche Prés Grange -2019	150'000.00
5451.51.14040.00	EC	12.05.2020	Aménag.Espace Vie Infantile -2020	2'800'000.00
		14060	BIENS MEUBLÉS	0.00
		14290	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	300'000.00
0290.00.14290.00			Regroup Immobilisation terminées au 31.12.2018	
7900.51.14290.00	EC	25.04.2017	Plan Directeur (Concept Territorial) -2014	300'000.00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS DU PA				

MOBILISATIONS au 31 décembre 2020

à jour du 31 mars 2021

Investissements					Amortissements Planifiés		
Solde 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Disponible/ Dépassement	Début période	Année N	Fin période
24'005.00	0.00	0.00	24'005.00	676'011.00	0.00	0.00	0.00
8.00			8.00	8.00			
23'997.00	0.00	0.00	23'997.00	676'003.00	0.00	0.00	0.00
524'984.72	0.00	0.00	524'984.72	0.00	112'412.00	59'506.00	171'918.00
162'010.00	0.00	0.00	162'010.00	0.00	27'000.00	13'500.00	40'500.00
139'166.10	0.00	0.00	139'166.10	0.00	48'668.00	24'334.00	73'002.00
			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
128'608.62	0.00	0.00	128'608.62	0.00	36'744.00	18'372.00	55'116.00
66'000.00	0.00	0.00	66'000.00	0.00	0.00	3'300.00	3'300.00
29'200.00	0.00	0.00	29'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00
105'299.60	1'341'978.78	600'000.00	847'278.38	1'700'978.07	0.00	0.00	0.00
29.00			29.00				
94'932.60	1'334'870.58	600'000.00	829'803.18	1'677'424.27	0.00	0.00	0.00
10'338.00	7'108.20	0.00	17'446.20	23'553.80	0.00	0.00	0.00
5'103'134.65	219'165.00	93'645.00	5'228'654.65	1'676'985.75	586'784.00	297'576.00	884'360.00
855'520.00	0.00	0.00	855'520.00	0.00	114'080.00	57'040.00	171'120.00
407'900.00	0.00	0.00	407'900.00	0.00	51'000.00	25'500.00	76'500.00
917'840.00	0.00	0.00	917'840.00	0.00	114'730.00	57'365.00	172'095.00
1'061'296.00	0.00	0.00	1'061'296.00	0.00	151'612.00	75'806.00	227'418.00
176'826.00	0.00	0.00	176'826.00	0.00	18'612.00	9'306.00	27'918.00
860'084.65	0.00	0.00	860'084.65	0.00	78'188.00	39'094.00	117'282.00
614'921.00	0.00	0.00	614'921.00	0.00	58'562.00	29'281.00	87'843.00
201'943.00	0.00	0.00	201'943.00	268'057.00	0.00	0.00	0.00
0.00	219'165.00	93'645.00	125'520.00	0.00	0.00	4'184.00	4'184.00
6'804.00	0.00	0.00	6'804.00	115'928.75	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	1'293'000.00	0.00	0.00	0.00
4'283'076.88	1'637'922.71	0.00	5'920'999.59	2'697'884.19	418'200.00	221'479.00	639'679.00
26.00			26.00				
117'313.40	0.00	0.00	117'313.40	0.00	21'000.00	10'500.00	31'500.00
440'760.20	0.00	0.00	440'760.20	0.00	51'846.00	25'923.00	77'769.00
41'190.00	190.00	0.00	41'380.00	8'620.00	0.00	0.00	0.00
0.00	152'633.35	0.00	152'633.35	747'366.65	0.00	0.00	0.00
829'080.00	0.00	0.00	829'080.00	0.00	78'960.00	39'480.00	118'440.00
				0.00	0.00	0.00	
1'088'340.00	0.00	0.00	1'088'340.00	0.00	103'636.00	51'818.00	155'454.00
				0.00	0.00	0.00	
178'353.00	0.00	0.00	178'353.00	0.00	17'835.00	17'835.00	35'670.00
170'570.01	0.00	0.00	170'570.01	0.00	28'000.00	14'000.00	42'000.00
69'231.02	0.00	0.00	69'231.02	0.00	6'923.00	6'923.00	13'846.00
12'708.60	39'655.15	0.00	52'363.75	397'636.25	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	900'000.00	0.00	0.00	0.00
1'249'210.15	0.00	0.00	1'249'210.15	0.00	110'000.00	55'000.00	165'000.00
0.00	9'993.00	0.00	9'993.00	116'007.00	0.00	0.00	0.00
86'294.50	0.00	0.00	86'294.50	63'705.50	0.00	0.00	0.00
0.00	1'435'451.21	0.00	1'435'451.21	1'364'548.79	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
89'352.40	145'534.26	0.00	234'886.66	65'115.34	0.00	0.00	0.00
2.00			2.00				
89'350.40	145'534.26	0.00	234'884.66	65'115.34	0.00	0.00	0.00
10'129'853.25	3'344'600.75	693'645.00	12'780'809.00	6'816'974.35	1'117'396.00	578'561.00	1'695'957.00

	Statut (*)	Date délibération	Objet	Crédit brut voté
		14620	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS AUX ENTITES PUBLIQUES	514'000.00
0290.00.14620.00	T	13.12.2016	Fonds Intercomm Develpt Urbain (FIDU) -2017	141'200.00
	T	13.03.2018	Fonds Intercomm Develpt Urbain (FIDU) -2018	133'000.00
	T	12.02.2019	Fonds Intercomm Develpt Urbain (FIDU) -2019	114'800.00
	EC	12.11.2019	Fonds Intercomm Develpt Urbain (FIDU) -2020	125'000.00
		14650	SUBVENTIONS INVEST.AUX ENTREPRISES PRIVÉS	371'000.00
6400.50.14650.00	EC	14.05.2019	Subv.Fibre Optique Corsier -2019	371'000.00
		14660	SUBVENTIONS SOCIETES SPORTIVES	200'000.00
3410.52.14660.00	T	21.05.2015	Subvention Rénovation Rugby Club -2015	120'000.00
3410.53.14660.00	T	21.05.2015	Subvention Rénovation FC CoHerAn -2016	30'000.00
3410.54.14660.00	T	18.06.2019	Subvention Subvention Arrosage Rugby Club -2019	18'000.00
4220.50.14660.00	EC	11.12.2018	Subvention Rénovation local sauvetage -2018	50'000.00
TOTAL DES SUBVENTIONS				

TOTAL DES AMORTISSEMENTS

	Statut (*)	Date	Objet
2170.50.14040.99	TAC	31.12.2019	Rénov.Int/Ext bât.AGS-2008
2170.51.14040.99	TAC	31.12.2019	Rénov.Int/Ext bât.NGS-2009
TOTAL DES AMORTISSEMENTS			

T = Engagements Terminés
EC = Engagement En Cours
TA = Terminé dans l'Année
TAC =Amort.Complém.

	Statut (*)	Date délibération	Objet	Crédit brut voté
		10800	TERRAINS DU PF	
9630.50.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°1940 Groubeaux-Covery	
9630.51.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°1947 Groubeaux	
9630.52.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°4040 Marais de Sangvouigle	
9630.53.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°2539 Groubeaux-Covery	
9630.54.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°2540 Groubeaux-Covery	
9630.55.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°2544 Groubeaux-Covery	
9630.56.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°2545 Groubeaux-Covery	
9630.57.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°3725 Covery	
9630.58.10800.00	T	Rééval. 01.01.2018	Parc. N°5087 Eglise	
		10840	BÂTIMENTS DU PF	35'300'000.00
9630.51.10840.00	T		Acquis. Prop. Hoffmann -279 Rte Thonon	
9630.52.10840.00	EC	22.03.2016	PRES GRANGE -2014	31'300'000.00
9630.53.10840.00	EC		PRES GRANGE -Rubr Mairie -2014	
9630.56.10840.00	T	22.03.2016	Acquis.Prop. Le Soleil -263B Rte Thonon -2016	2'000'000.00
9630.57.10840.00	T	12.01.1900	Acquis.Prop. Le Soleil -P4461 -263 Rte Thonon -2019	2'000'000.00
TOTAL DES IMMOBILISATIONS DU PF				

Investissements					Amortissements Planifiés		
Solde 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Disponible/ Dépassement	Début période	Total Planifiés	Fin période
389'000.00	125'000.00	0.00	514'000.00	0.00	17'672.00	12'967.00	30'639.00
141'200.00		0.00	141'200.00	0.00	9'412.00	4'706.00	14'118.00
133'000.00		0.00	133'000.00	0.00	4'433.00	4'434.00	8'867.00
114'800.00		0.00	114'800.00	0.00	3'827.00	3'827.00	7'654.00
0.00	125'000.00	0.00	125'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
199'783.50	0.00	0.00	199'783.50	171'216.50	0.00	0.00	0.00
199'783.50	0.00	0.00	199'783.50	171'216.50	0.00	0.00	0.00
103'347.65	16'550.62	0.00	119'898.27	50'000.00	28'861.00	17'728.00	46'589.00
79'467.00	0.00	0.00	79'467.00	0.00	22'876.00	11'433.00	34'309.00
23'880.65	0.00	0.00	23'880.65	0.00	5'985.00	2'985.00	8'970.00
0.00	16'550.62	0.00	16'550.62	0.00	0.00	3'310.00	3'310.00
0.00	0.00	0.00	0.00	50'000.00	0.00	0.00	0.00
692'131.15	141'550.62	0.00	833'681.77	221'216.50	46'533.00	30'695.00	77'228.00

AMORTISSEMENTS PLANIFIÉS	1'163'929.00	609'256.00	1'773'185.00
--------------------------	--------------	------------	--------------

		Amortissements Complémentaires	
		710'640.00	
		932'886.00	
AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES		1'643'526.00	

Investissements					Réctifications Dépréciations/Revalorisations		
Solde 01.01	Coût d'acquisition	Diminutions	Solde au 31.12	Disponible/ Dépassement	Début période	Année N	Fin période
263'900.00	0.00	0.00	263'900.00	0.00	0.00	0.00	0.00
25'300.00	0.00	0.00	25'300.00		0.00	0.00	0.00
29'800.00	0.00	0.00	29'800.00		0.00	0.00	0.00
17'600.00	0.00	0.00	17'600.00		0.00	0.00	0.00
35'400.00	0.00	0.00	35'400.00		0.00	0.00	0.00
33'200.00	0.00	0.00	33'200.00		0.00	0.00	0.00
21'200.00	0.00	0.00	21'200.00		0.00	0.00	0.00
30'900.00	0.00	0.00	30'900.00		0.00	0.00	0.00
30'800.00	0.00	0.00	30'800.00		0.00	0.00	0.00
39'700.00	0.00	0.00	39'700.00		0.00	0.00	0.00
35'455'293.04	103'879.15	812.90	35'558'359.29	67'040.71	0.00	0.00	0.00
1'040'000.00			1'040'000.00		0.00	0.00	0.00
30'927'816.33	103'661.80	772.25	31'030'705.88	67'040.71	0.00	0.00	0.00
202'076.71	217.35	40.65	202'253.41		0.00	0.00	0.00
1'535'000.00	0.00	0.00	1'535'000.00		0.00	0.00	0.00
1'750'400.00	0.00	0.00	1'750'400.00		0.00	0.00	0.00
35'719'193.04	103'879.15	812.90	35'822'259.29	67'040.71	0.00	0.00	0.00

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURÉS 2020

Les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés sont listés ci-après. Les explications quant à leur maintien en tant que crédit 'en cours' sont également mentionnées pour chacun de ces crédits.

1500.51.50400.00 (1500.51.14040.00) –Etude Extension Caserne Pompiers -2015

Délibération du 15.12.2015 pour un montant brut de 50'000.- francs

Les dépenses totalisent à ce jour 41'380.- francs

Ce dossier fait partie intégrante du crédit en cours de réalisation sous rubrique "1500.52.50400.00-Transformation Caserne Pompiers -2020" pour 900'000.- francs dont la fin des travaux est prévue en 2021

7206.58.50320.00 (71.00.50102.00)- Rempl Coll.Sct Nant d'Aisy 1a-Parc 3918 -2014

Délibération du 11.11.2014 pour un montant brut de 470'000.- francs

Les dépenses totalisent 338'944.- francs

Le dossier du remplacement du collecteur a été repris en 2020 et a donné lieu à une délibération votée pour la dernière partie qui doit être réalisée.

L'investissement relatif au remplacement de la totalité du collecteur Nant d'Aisy, Côte d'or, Gravannes sera en principe bouclé au premier semestre 2022, après achèvement des travaux à la fin 2021.

7900.51.52900.00 (7900.51.14290.00) –Plan Directeur (Concept Territorial) -2014

Délibération initiale du 20.05.2014 pour un montant brut total de 300'000.- francs

Les dépenses totalisent à ce jour un montant de 234'884.- francs

Un crédit complémentaire a été voté en 2020 pour 80'000.- francs pour l'achèvement du plan directeur communal. Il devrait être voté, après consultation publique, au second semestre 2021.

15. INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Maire et les Adjointes avec la collaboration du Secrétaire général sont responsables des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées auprès de la Banque Cantonale de Genève et de Postfinance
- ses créances sont gérées par l'AFC qui dispose d'un service de contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- ses principales créances commerciales sont réparties sur éventail de locataires dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées uniquement par des loyers d'appartements et de parkings. Ces créances, qui représentent 15% du Budget, sont gérées par la Régie Grange SA à Genève qui dispose d'un service du contentieux couvert.
- ses autres créances commerciales sont réparties sur éventail de locataires dont le risque fait l'objet d'un suivi régulier et sont constituées par les locations de salles et de matériel et par les facturations de restaurant scolaire (montant peu significatifs).

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité surviendrait si la commune rencontrait des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avances sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du Budget (80%). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

La commune peut avoir recours pour financer ses investissements à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet de gérer les liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes.

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont inexistantes.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Un système de contrôle interne est formalisé et documenté.

La commune dispose d'un système de contrôle interne dont la structure documentaire est déployée pour s'adapter à la taille et aux risques de la commune, et formalisée pour s'intégrer dans une démarche d'amélioration continue avec l'implication de tous les collaborateurs.

L'environnement interne détermine la volonté du maire et de la direction à sensibiliser le personnel à la nécessité des contrôles. Les activités de contrôle sont en place pour un certain nombre de processus et des évaluations de risques sont conduites en permanence pour améliorer la couverture des risques existants et mettre en place des points de contrôles pour les risques nouvellement identifiés

Les processus et les points de contrôle sont établis notamment sur la base du « Guide du système interne des communes genevoises », sur la Loi sur l'Administration des communes (LAC – B 6 05) et sur son règlement d'application (RAC – B 6 05.01) qui prévoient des normes en matière budgétaire, d'engagement et de contrôle. Ils prennent en compte également les recommandations publiées par la Cour des comptes.

C. CONTRATS DE LEASING

Néant

D. CRISE SANITAIRE CORONAVIRUS

En février 2020, les premiers cas de coronavirus sont apparus en Suisse et l'épidémie s'est propagée rapidement sur tout le territoire. Au vu de l'accélération de la propagation du virus, le Conseil fédéral a déclaré en mars la situation extraordinaire et a annoncé des mesures de protection de la population (interdiction générale des manifestations, fermeture de tous les magasins à l'exception des points de vente de denrées alimentaires et de biens de consommation courante, etc.). Le 16 mars 2020, le Conseil d'Etat a invoqué l'état de nécessité dans le canton de Genève et renforcé les mesures contre la propagation du virus.

Comme toutes les communes, Corsier a dû composer avec des dépenses supplémentaires spécifiques liées à la crise sanitaire coronavirus, ainsi qu'à des diminutions de revenus.

Pour les charges, les principales dépenses supplémentaires sont liées à l'acquisition de matériel de protection pour les bâtiments publics (mairie, écoles) et pour les collaborateurs. En contrepartie, des économies importantes ont été réalisées en raison de l'annulation de nombreuses manifestations communales qui n'ont pas été organisées par la commune ou par des tiers subventionnés.

Pour les revenus, il s'agit principalement de l'absence de locations de salles.

À noter que divers épisodes de quarantaine, d'isolement ou de travail en alternance (équipes de voirie et espaces verts) ont été enregistrées durant l'année 2020, occasionnant le paiement de salaires sans réalisation de la prestation de travail des employés.

L'ensemble de ces éléments n'est pas significatif au niveau des finances communales pour l'exercice 2020 et ne font dès lors pas l'objet d'une énumération plus détaillée.

* * * * *

1. Taux d'endettement net

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette

Dette nette x 100 / Revenus fiscaux **-145.1%**

Dette nette **-13'083'583.00**

Revenus fiscaux **9'017'923.00**

Valeur indicatives <100% bon
100% -150% suffisant
> 150% mauvais

Commentaires de la commune

D'une manière générale, la part de Prés-Grange dans les comptes a une influence majeure sur les indicateurs financiers.
Pour le taux d'endettement net, la valeur totale des biens de Patrimoines Administratif et Financier couvrent toujours largement le remboursement théorique des engagements envers les tiers.

2. Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité peut financer par ses propres moyens

Autofinancement x 100 / investissements nets **139.9%**

Autofinancement **3'906'771.00**

Investissements nets **2'792'506.00**

Valeur indicatives A moyen terme, ce ratio devrait se situer en moyenne à env. 100% sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.

Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle:

Haute conjoncture > 100%
Cas normal 80% -100%
Récession 50% - 80%

Commentaires de la commune

Le degré d'autofinancement est très élevé compte tenu des amortissements complémentaires qui représentent presque la moitié de l'autofinancement (42%)

3. Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du "revenu disponible" absorbée par la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée

Charges d'intérêts nets x 100 / revenus courants **2.9%**

Charges d'intérêts nets **323'386.00**

Revenus courants **11'225'684.00**

Valeur indicatives 0 - 4% bon
4% - 9% suffisant
> 9% mauvais

Commentaires de la commune

L'indicateur prend en compte la charge d'intérêts pour CHF 323'390 principalement constituée de CHF 299'940 pour Prés-Grange, en regards de la sommes de tous les revenus

4. Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés

Dette brute x 100 / revenus courants **279%**

Dette brute **31'312'753.00**

Revenus courants **11'225'684.00**

Valeur indicatives < 50% très bon
50% - 100% bon
100% -150% moyen
150% - 200% mauvais
> 200% critique

Commentaires de la commune

Cet indicateur reste peu pertinent en tenant compte que le financement par des tiers de Prés-Grange représente la part importante des emprunts (25'600'000)

Hors Prés-Grange, l'indice serait actuellement de 61%

5. Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

Investissements bruts x 100 / dépenses totales **34.10%**

Investissements bruts **3'486'151.00**

Dépenses totales **10'222'649.55**

Valeur indicatives < 10% effort d'investissement faible
10% - 20% effort d'investissement moyen
20% - 30% effort d'investissement élevé
> 30% effort d'investissement très élevé

Commentaires de la commune

Cet indicateur reflète les efforts consentis dans les investissements. Selon le plan des investissements cette tendance augmentera encore l'année à venir

6. Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la

Service de la dette x 100 / revenus courants **8.31%**

Service de la dette **932'642.00**

Revenus courants **11'225'684.00**

Valeur indicatives < 5% charge faible
5% - 15% charge acceptable
> 15% charge forte

Commentaires de la commune

Cette année, le service de la dette reste particulièrement faible en regard du niveau des investissements qui ont été couverts en totalité par l'autofinancement

7. Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que leur nombre

Dette nette / population résidente permanente **-5'666**

Dette nette **-13'083'583.00**

Population résidente au 31.12 2020 **2'309**

Valeur indicatives < 0 Patrimoine net
0 - 1'000 endettement faible
1'001 - 2'500 endettement moyen
2'501 - 5'000 endettement important
> 5'000 endettement très important

Commentaires de la commune

Cet indicateur illustre l'importance du patrimoine de la commune qui contrebalance la dette. Le montant "négatif" de dette par habitant démontre l'importante capacité de la commune à couvrir ses engagements financiers en cours et à venir.

8. Taux d'autofinancement

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements

Autofinancement x 100 / revenus courants **34.8%**

Autofinancement **3'906'771.00**

Revenus courants **11'225'684.00**

Valeur indicatives > 20% bon
10% - 20% moyen
< 10% mauvais

Commentaires de la commune

Cet indice est très élevé avec la somme des amortissements complémentaires qui comptent pour presque la moitié de l'autofinancement (42%). L'indicateur resterait tout de même très bon à 20%.

Cet indicateur s'ajustera au niveau des prévisions d'investissements au PA 2021-2024.

17. CRÉDITS BUDGÉTAIRES SUPPLÉMENTAIRES 2020

N° compte	Désignation	Budget	Solde	Dépassement	Justification
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE				
15	SERVICE DU FEU				
30	CHARGE DU PERSONNEL	35 500.00	42 630.70	7 130.70-	Indemnités activités essentielles et subsistance durant la Mission 'Gradiot' sur ordre Chef de cellule ORCA -COVID
2	FORMATION				
21	SCOLARITE OBLIGATOIRE				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	364 900.00	386 239.09	21 339.09-	Entretien des immeubles du Patrimoine Administratif par des tiers
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	8 200.00	13 158.55	4 958.55-	Factures SIG pour les Fosses et les Fontaines. Toutefois couvert dans la limite globale Eau & Énergie de CHF 87'100.-
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	20 000.00	115 696.35	95 696.35-	Frais d'entretien constructif du réseau secondaire remboursé en totalité par le Fonds Intercommunal d'Assainissement (FIA)
73	GESTION DES DÉCHETS				
36	CHARGES DE TRANSFERT	700.00	3 573.70	2 873.70-	Subvention au Fonds Cantonal de Gestion des Déchets (Mobilitri) Non budgété. Mis en place dès novembre 2020
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	0.00	13 568.85	13 568.85-	Honoraires d'accompagnement couverts dans la limite du budget global de CHF 170'000.-
9	FINANCES ET IMPÔTS				
91	IMPOTS				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	0.00	572 166.15	572 166.15-	Provisions fiscales qui ne sont pas portées au budget selon les règles financières
36	CHARGES DE TRANSFERT	184 438.00	252 438.66	68 000.66-	Variation des frais de perception (3% sur les Revenus fiscaux)
92	IMPOTS				
36	CHARGES DE TRANSFERT	32 629.00	40 183.07	7 554.07-	Ajustement par l'AFC de la compensation financière versée aux communes frontalières françaises
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE	\$			
30	CHARGE DU PERSONNEL	73 500.00	85 442.20	11 942.20-	Charge compensée dans la limite budgétaire de l'objet au Patrimoine Financier
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	0.00	20 193.75	20 193.75-	Honoraires d'accompagnement couverts dans la limite du budget global de CHF 170'000.-
99	POSTES NON REPARTIS				
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES	0.00	4 321.65	4 321.65-	Sinistres déclarés das l'année et couverts par les remboursements d'assurance sous déduction de la franchise
TOTAL DES DEPASSEMENTS				829 745.72-	

18. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2020

Au Conseil Municipal

COMMUNE DE CORSIER

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la COMMUNE DE CORSIER, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Paragraphe d'observation

Conformément à l'art. 44 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC), les recettes fiscales, les charges liées à la fiscalité et les créances fiscales ont été comptabilisées selon les informations reçues du Département des finances et des ressources humaines de la République et Canton de Genève. La provision relative au reliquat des centimes additionnels, soit 30% de ce reliquat, est conforme au taux prévu par le manuel MCH2 des communes genevoises.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales cantonales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 12 avril 2021

ECHO SA



Signature électronique qualifiée · Droit suisse

Clémentine Largeteau

Expert-réviseur agréé
Réviseur Responsable



Signature électronique qualifiée · Droit suisse

Vladan Vladuljevic

Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie et annexe)



MAIRIE DE CORSIER

ROUTE DU LAC 70, CASE POSTALE 3, 1246 CORSIER